

De l'inquiétude au contentement

Une journée avec Fabien et son équipe



Le Soleil, Léonce Gaudreault
Fabien Roy, hier, à Thetford



Léonce Gaudreault avec FABRIEN ROY

REPENTIGNY — Parti de Thetford Mines, le "Grand Fabien Express" se dirige vers Repentigny. Il passe les villages, banderoles déployées. Mais derrière les fenêtres (heureusement) teintées se trouvent non pas la "horde" de journalistes qu'on s'attend normalement à avoir accrochée au talon d'un leader politique en campagne électorale, mais seulement le fidèle chauffeur Gaëtan Lachance de Transport sécuritaire de Saint-Prospère et le signataire de ces lignes (c'est moi).

C'est idéal pour écrire un texte. Pas de distractions inutiles. Pas d'hôtesse pour vous servir une "Veuve Clicquot" et un Bourgogne alligoté, comme on le fait si fréquemment à bord des DC-9 de Trudeau et de Clark Ica, "on vole très bas et on sent les bosses" pour paraphraser une expression d'un aide de camp de Fabien Roy. Les créditistes ne nagent pas dans l'argent, c'est connu. Ce n'est pas qu'on ne voudrait pas en avoir plus. A preuve, cette maxime qu'on pouvait lire la veille sur les murs du sous-sol de l'église de Coaticook et que l'on doit à la plume du doyen des créditistes Henri Latulippe, qui fait un retour après avoir siégé une douzaine d'années à la Chambre des communes: "Avec de l'argent tout peut s'acheter, sans argent on ne peut rien faire."

Les journalistes attachés à la tournée de Fabien Roy ont choisi

hier d'utiliser leur voiture personnelle, afin de faire sauter quelques arrêts qui leur paraissent peu significatifs de cette folle cabriolette du "Grand Fabien Express" à travers le Québec.

En deux semaines il a roulé 3.500 milles.

Hier matin, Fabien Roy paraissait détendu et heureux malgré la fatigue évidente qu'il a accumulée depuis le début de la campagne électorale. Il s'est levé à 6h30 pour aller serrer des mains de travailleurs de la mine Carey à East Broughton près de Thetford Mines. Les journalistes faisaient la grasse matinée, rentrés un peu épuisés de la longue journée de la veille, terminée tard à Coaticook sur le bord des frontières américaines.

Une étincelle

Refaisons ce chemin de mardi qui a permis à Fabien Roy et à toute son équipe de passer de l'inquiétude (mal cachée) au contentement presque extasié de fin de soirée. Lundi, le chef du Crédit social avait tenu deux "caucuses" de candidats de son parti. Rien de réjouissant. Les rentrées d'argent sont lentes. Des ajustements s'imposaient.

— 10h30 du matin. Sherbrooke. Accompagné de trois candidats de la région, Fabien Roy donne une conférence de presse dans une salle exigüe. Il parle de son programme pour le bénéfice de la presse régionale. La presse nationale le connaît.

La campagne va très bien, dit-il, avant même qu'on lui pose une question pouvant laisser croire qu'on en doute. LE SOLEIL lui pose des questions sur le résultat de la campagne de financement du parti: "Ca va, ça va bien, répond-il". La

stratégie nous empêche cependant d'être très précis là-dessus, tient-il à préciser. Et il affirme que Jean Cannon, présenté dans notre sur-marchette de mardi comme le président de la campagne de financement, ne s'occupe que des rentrées de fonds pour la région de Québec seulement. Deux semaines plus tôt, ce même M. Cannon avait été présenté comme président de la campagne de financement et personne, pourtant, du Crédit social n'avait nié ce titre.

Il dénonce le refus de "l'arrogant Trudeau" privant les francophones d'un débat de chefs auquel aurait pourtant droit les auditeurs anglophones. En guise de protestation, il refuse la demie-heure de répartition que les réseaux anglais de télévision lui avaient consentie pour ce débat de dimanche prochain.

— 11h30. Visite chez le maire de Sherbrooke à qui M. Roy explique sans qu'on le lui demande la philosophie monétaire du Crédit social. Jacques O'Bready tire peut-être quelques enseignements de cela, lui, qui vient de voir ses émoluments dégringoler de \$40.000 à \$23.000, à la suite d'un référendum municipal. Fabien Roy lui laisse son autographe.

— 12h30. Visite au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Sans guide, le "Grand Fabien Express" végète 30 minutes à la mauvaise entrée. Les retrouvailles se font mais presque inutilement. On retrouve en effet Fabien Roy à une table, en compagnie de ses organisateurs, dans l'immense cafétéria de cet hôpital de 2.500 employés. Le vieux créditiste Henri Latulippe, lui-même étranger dans cet établissement pourtant situé dans sa circonscription (Mégantic-Compton-

Stanstead), ne réussit pas à briser la glace d'indifférence. M. Roy n'a pas lui aussi de véritable guide. On se demande ce qu'il est allé faire là.

— 14h. Halte au motel Mar-Lodge de Danville, aux portes d'Asbestos. Sitôt sorti d'une brève sieste, Fabien est accosté au bar par Alain Bertrand qui se dit p.d.g. (libéral) de Richbec Inc. (un actif de \$10 millions). Il lui reproche de trop se rapprocher des séparatistes. Fabien Roy tente de lui répondre mais l'autre ne veut rien entendre et accuse tout de suite Fabien d'être agressif. C'est un cas isolé.

— 15h. Le groupe se dirige vers l'hôtel de ville d'Asbestos, précédé de la voiture de l'organisateur créditiste local, haut-parleur sur le toit. "La ville d'Asbestos reçoit, dit-il dans une langue chantante, le chef national du Crédit social M. Fabien Roy et le candidat Denis Beaudoin, au deuxième étage de l'hôtel de ville d'Asbestos". Il a semé cette invitation pendant tout l'heure du dîner par ses quatre haut-parleurs.

M. Roy est accueilli avec moult applaudissements par une trentaine de personnes mais j'apprendrai plus tard que la majorité venait d'une ville voisine, Windsor Mills, pilotées par grand-mère Boudreau, mère de l'ancien député créditiste Léonel Beaudoin, venu encourager son petit-fils Denis Beaudoin.

Il s'agit d'une assemblée publique — conférence de presse. Sans qu'on lui pose de questions, M. Roy affirme encore "ça s'organise, ça va très bien. Nous avons de bonnes nouvelles de partout". Plutôt, au maire de Sherbrooke, il avait dit: "Nous faisons en sorte que l'enthousiasme se propage".

— 13h. Visite de la mine Johns-Manville. Nombreuses poignées de main à des ouvriers répartis sur les chaînes de travail. Le travail à répétition.

— 18h. Retour à Sherbrooke. Souper à la brasserie Le Dauphin. Fabien Roy est enfin bien entouré par des partisans. J'y retrouve grand-mère Boudreau et son fan club, vus à l'hôtel de ville d'Asbestos. Le groupe de Fabien Roy vient d'apprendre le "coup dur" qui vient d'arriver à son adversaire libéral de Beauce Yves Caron (l'affaire des terrains du pénitencier de Saint-Georges). La joie se lit partout. Fabien Roy refuse de commenter mais son plaisir se cache mal. Plusieurs journalistes rapportaient de Beauce que sa victoire n'était pas assurée. Elle semble l'être maintenant.

Les organisateurs continuent à penser à la soirée de Coaticook à venir. On craint qu'il n'y ait peu de monde. La veille, on avait voulu faire croire qu'il s'agissait d'une assemblée d'organisateur et non d'une assemblée publique, de crainte qu'il n'y ait peu de monde. Des coups de téléphone se donnent toute la journée.

— 20h45. Départ de Sherbrooke pour Coaticook. Le voyage se transforme en défilé d'une vingtaine de voitures.

— 21h. Arrivée devant l'église de Coaticook. Fabien Roy est ébloui de sourires. Près de 300 personnes pour l'accueillir, venues d'un peu partout, principalement de Sherbrooke. Il fait l'un de ses meilleurs discours. Derrière cette assemblée réussie: Raynald Fréchette, ex-député de l'Union nationale de Sherbrooke et passé au PQ depuis.

L'affaire des terrains à Saint-Georges

Le nom d'Yves Caron apparaît jusqu'en 76

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Des documents officiels démontrent que M. Yves Caron, député libéral sortant du comté de Beauce et à nouveau candidat aux élections du 22 mai prochain, a fait l'acquisition, en date du 20 novembre 1970, avec deux associés, de terrains achetés l'an dernier par le gouvernement fédéral, à Ville Saint-Georges-Ouest.

M. Caron se défend d'être en conflit d'intérêt en rapport avec cette transaction effectuée par la compagnie "Les Entreprises Aubert Gallion Inc."

Il s'agit d'une transaction effectuée par M. Yves Caron et ses deux associés avec M. Emilien dit Julien Paquet pour l'achat d'une partie du

lot numéro 101, du lot numéro 102 et d'une partie du lot numéro 104 aux plans et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Georges de Beauce et totalisant quelque deux arpents par 10 arpents de mesures anglaises.

Cette transaction faite devant le notaire Michel Poisson, à Saint-Georges-Ouest, était pour une somme totale de \$22.500 dont \$7.500 comptant. Elle porte le numéro 238834 au bureau d'enregistrement Beauce, à Beauceville.

A ce moment-là, M. Caron n'était qu'un agent vendeur et a été élu député libéral de Beauce à l'élection de 1972 puis réélu le 7 juillet 1974.

La compagnie

Par la suite, en date du 24 juillet 1974 M. Yves Caron et cinq

associés constituèrent une compagnie "Les Entreprises Aubert Gallion Inc." dont le président était M. Caron et qui détenait 25 pour 100 des actions.

Deux jours après, soit le 28 juillet 1974, la Ville de Saint-Georges-Ouest prit une option d'achat des terrains de "Les Entreprises Aubert Gallion Inc." pour le montant de \$75.000 en vue d'agrandir le parc industriel de cette localité, mais aucune transaction ne fut effectuée par la suite.

Il apparaît en date du 30 juillet 1976, au numéro du dossier 1358-0956 du Service des compagnies au ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, que M. Yves Caron est toujours président de "Les Entreprises Aubert Gallion Inc." et que l'évaluation municipale des terrains pro-

priétés de la compagnie est de \$120.000.

L'achat de ces terrains au coût de \$120.000 par "Les Entreprises Aubert Gallion Inc." a été effectué le 16 février 1976. La transaction porte l'enregistrement 281296 au bureau d'enregistrement Beauce, à Beauceville.

A cette dernière date, devant le notaire Me Richard Labbé, à Ville Saint-Georges-Ouest, M. Yves Caron déclare être propriétaire d'un quart indivis des biens présentement vendus à "Les Entreprises Aubert Gallion Inc." alors que les cinq autres acquéreurs ne possèdent que d'un huitième indivis des biens présentement vendus.

Selon les documents que LE SOLEIL a eu en main, "l'acquéreur s'engage à rembourser ladite somme de \$120.000 avant le 1er avril 1986 ou au fur et à mesure que des terrains seront vendus".

Retrait

Toutefois, en 1977 le nom de M.

Yves Caron n'apparaît plus comme actionnaire des "Entreprises Aubert Gallion Inc." d'après le rapport annuel du ministère des Institutions financières.

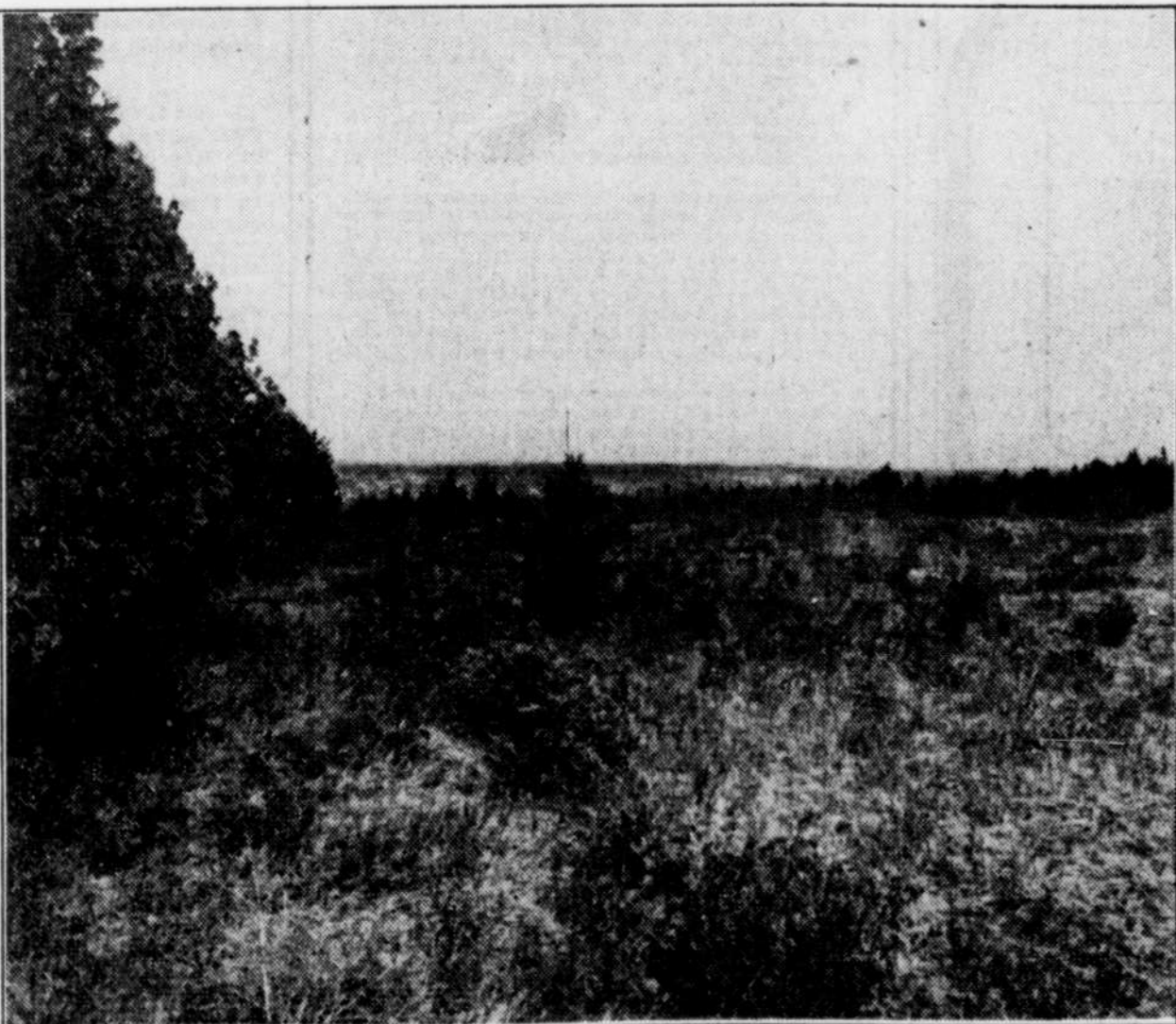
On rappelle que c'est en date du 27 juin 1977, que M. Yves Caron avait déclaré au SOLEIL qu'il avait été informé par le Solliciteur général du Canada, M. Francis Fox, qu'à compter de la mi-juillet, des fonctionnaires fédéraux se rendront à Saint-Georges-Ouest, pour y négocier l'achat d'une superficie de 7 millions de pieds carrés de terrains, en vue de la construction d'un pénitencier à sécurité moyenne dans les limites de cette localité.

Le 6 novembre 1978, une lettre en provenance du bureau du Solliciteur général du Canada et signée par Carmen Lawson, agent en relations de travail, confirme que "l'achat des terrains en vue de construire un pénitencier à Ville Saint-Georges-Ouest, est accompli mais qu'on ne planifie pas d'institution pour Saint-Georges présentement".

C'est le 16 novembre 1978, d'après l'enregistrement 310351 au bureau d'enregistrement Beauce, à Beauceville, que "Les Entreprises Aubert Gallion Inc." devant le notaire Me Claude Rancourt, à Ville Saint-Georges-Ouest, consentent de vendre leurs terrains au gouvernement fédéral pour la somme de \$135.000 en vue de la construction d'un pénitencier.

En rapport avec cette vente par "Les Entreprises Aubert Gallion Inc." selon la vraie copie certifiée de la minute du notaire Rancourt, le nom de M. Yves Caron n'apparaît pas sur le document.

Dependant, le 18 novembre 1978, le député de Beauce, M. Yves Caron était parmi l'un des comparants qui reconnaît avoir reçu de "Les Entreprises Aubert Gallion Inc." le parfait paiement de toutes sommes qui lui étaient dues, ce qui apparaît dans un document sous le numéro 91004 au bureau d'enregistrement Beauce, à Beauceville, en date du 20 novembre 1978.



Les terrains, à Saint-Georges-Ouest, où devait être construit le pénitencier.

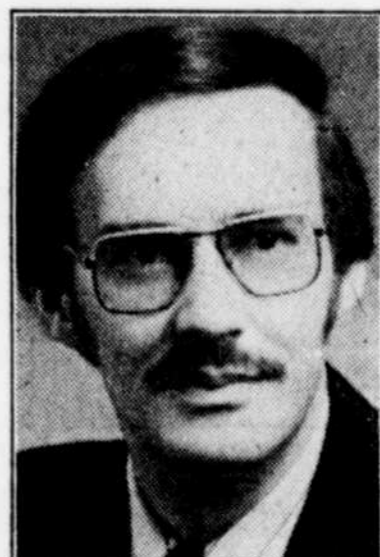
Radio-Canada et Busque sommés de se rétracter

SAINT-MARIE-DE-BEAUCE (PC) — Le député libéral sortant du comté fédéral de Beauce, M. Yves Caron, a sommé la Société Radio-Canada et le candidat conservateur M. Paul André Busque, de rétracter leurs allégations qu'il a qualifiées de mensongères et insidieuses, à défaut de quoi des procédures judiciaires en libelle seraient intentées contre eux.

La mise en garde s'adresse aussi au journaliste Michel Morin, auteur du reportage. M. Caron a précisé que les rétractations devaient être faites d'ici 24 heures.

Démenti

Le député Caron a catégoriquement démenti avoir jamais usé d'influence dans une négociation de terrains entre le gouvernement fédéral et quelque compagnie que ce soit du comté de Beauce. M. Caron a ajouté qu'il n'était pas et n'avait jamais été en conflit d'intérêt, qu'il avait toujours agi avec honnêteté et intégrité et qu'il était



Paul-André Busque, candidat conservateur dans le comté de Beauce.

toujours candidat du Parti libéral dans le comté de Beauce pour l'élection générale du 22 mai.

Le candidat libéral a tenu à préciser qu'il n'avait jamais été partie, aussi bien directement qu'indirectement, à une transaction entre le gouvernement fédéral et quiconque.

Mardi, le candidat conservateur dans le comté de Beauce, M. Paul André Busque, avait prétendu, en citant divers documents, que le député Caron se serait compromis en profitant d'une vente de terrains au gouvernement fédéral. Cette vente aurait été effectuée par une compagnie dont M. Caron avait déjà été président et actionnaire.

Une déclaration d'un porte-parole de la Chambre des Communes faite hier semble démontrer que les transactions auxquelles M. Caron aurait participé sont couvertes par les exemptions spécifiées dans l'Acte du Sénat et de la Chambre des Communes.

l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie

en bref

Hommage

La Chambre de commerce Donnacona-Cap-Saatché a rendu hommage à trois organismes pour leur action communautaire dans le secteur centre de la région de Portneuf. Lors de la manifestation spéciale qui a marqué la fin de l'année d'activités de la locale de Donnacona, des plaques souvenir ont été remises au président du club Kiwanis de Portneuf, M. Gérard Martel, à celui du Richelieu-Donnacona, Me Claude Fournier et au Grand Chevalier du Conseil 2814 de Donnacona, M. Lucien Pelletier. Mentionnons que c'est la première fois qu'un tel hommage est rendu à des organismes pour signaler le travail accompli pour le mieux-être de la communauté.

Diplômés en chômage

VICTORIAVILLE — Au 1er mai dernier, seulement deux des 30 finissants en techniques administratives au cégep de Victoriaville étaient assurés d'un emploi sur le marché du travail à la fin de leurs études. Contrairement aux années passées, l'offre dépasse la demande depuis 1978. Cette situation serait attribuable à la faiblesse de l'économie.

20,000 plants de reboisement

SEPT-ÎLES — Les marchands des Galeries montagnaises, en collaboration avec l'Association forestière Côte-Nord, les clubs 4H et le ministère des Terres et Forêts, participeront au mois de l'environnement en distribuant, les 31 mai et 1er juin, quelque 20,000 plants de reboisement. L'an dernier, environ 16,000 plants de résineux avaient ainsi été distribués à la population. Le succès est de nouveau à prévoir!

Poterie et céramique

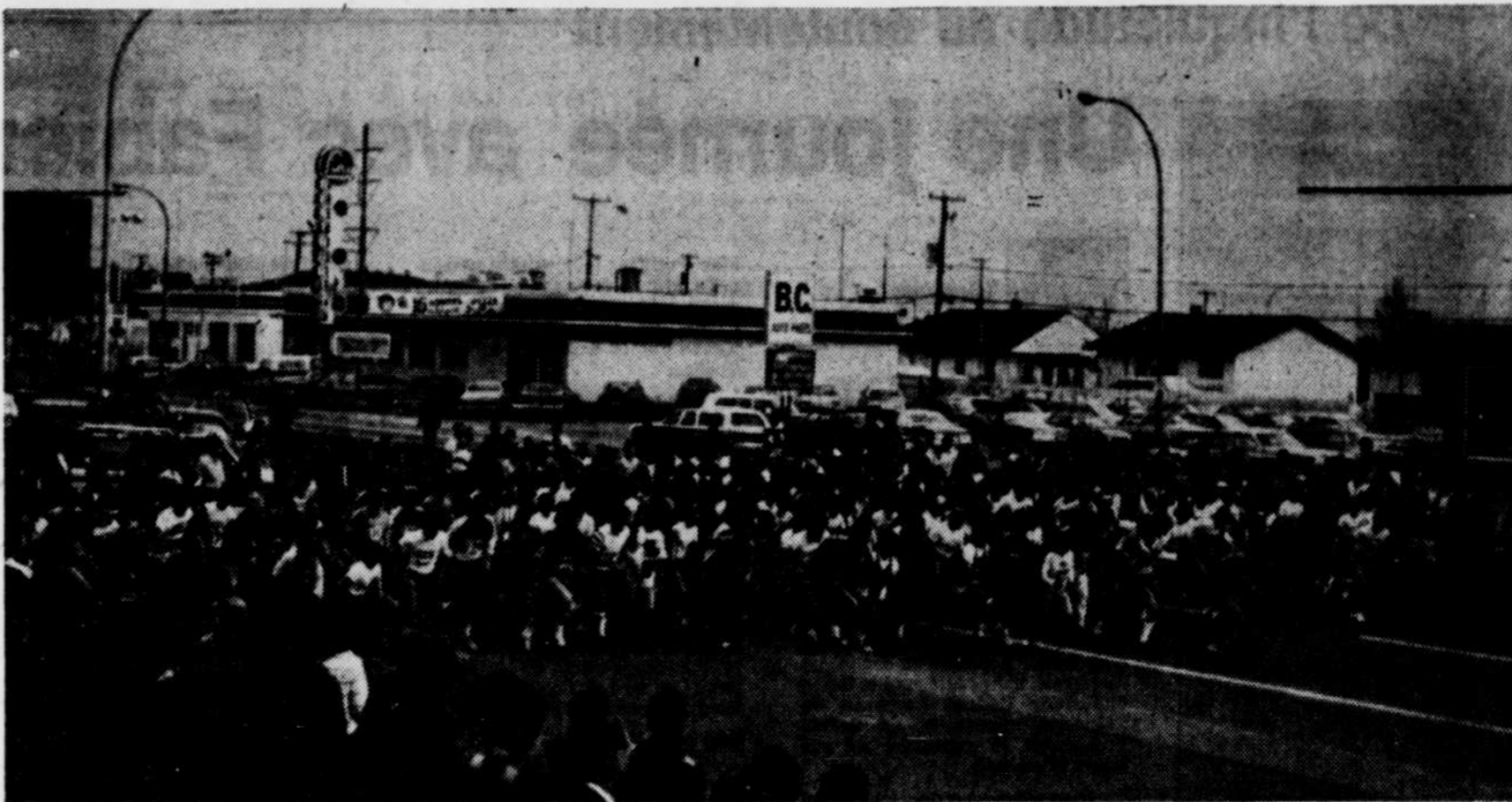
SAINT-ROMUALD — De nombreuses personnes ayant suivi des cours à l'Atelier Pro-Arts, à Saint-Romuald, participent à une exposition qui débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'à dimanche le 13 mai, entre 13h et 22h. Il s'agit de la deuxième exposition annuelle présentée par cette école de poterie et céramique, dont les installations profitent également à de nombreux artisans déjà initiés.

Elections partielles

BAIE-SAINT-PAUL — Des élections avaient lieu à la ville de Baie-Saint-Paul, en raison de la démission d'un conseiller. Deux candidats se sont présentés pour combler ce poste à savoir M. Raymond Simard, un commerçant établi et un professeur attaché à la polyvalente Saint-Aubin, M. Marc-Eugène Tremblay. En dépit des attentes de plusieurs, c'est ce dernier qui a remporté l'élection avec une majorité de 25 pour 100 des voix. Notons que 25 pour 100 également de l'électorat s'est manifesté sur une possibilité de 2,410 voteurs. Selon les observateurs, l'élection de M. Tremblay complètera le conseil de ville en ce sens que celui-ci a une bonne expérience du syndicalisme.

Entente acceptée

PASPEBIAC — Le conseil d'administration du CLSC-Chaleurs a accepté à sa dernière réunion l'entente sur les services essentiels qui devront être maintenus lors d'éventuels arrêts de travail. Le syndicat des employés du CLSC-Chaleurs (CSN) et le conseil d'administration du CLSC ont convenu d'assurer les services essentiels suivants: a) aux soins courants; le syndicat assurera la présence d'une infirmière de 16h30 à 21h; b) aux soins à domicile; le syndicat fournira une auxiliaire familiale sur appel; d) clause supplémentaire: le syndicat pourra réévaluer les services ci-haut mentionnés en tout temps, pour les augmenter, si nécessaire.



Le départ du marathon de 20 kilomètres de Sept-Îles, édition 1978.

Les 20 km de Sept-Îles: 19 mai

SEPT-ÎLES — La cinquième édition des 20 km de Sept-Îles aura lieu à compter de 18h, le 19 courant. Cette activité, rendue possible grâce à la collaboration du service municipal des loisirs, d'Omnisport, de Kino-Québec, et de quelques mordus de la course à pied, comprendra les épreuves suivantes: les 20 km course et marche, et les 5 km communément appelés "La trotte".

Cette "bonne marche de santé" se déroulera dans les rues de Sept-Îles.

Les six personnes qui voient à la planification et à l'organisation de cet événement estiment qu'un millier de participants se joindront aux marcheurs et coureurs. L'année dernière,

environ 600 personnes avaient descendu dans la rue en même temps afin de prendre part aux 20 km, une manifestation sportive devenue très populaire dans la région. Le directeur de la course, cette année, Denis Allard, explique qu'une des causes de cette popularité réside dans le fait que la

course à pied est un sport accessible à tous, peu contraignant, que l'on peut pratiquer n'importe où, n'importe quand, qui nécessite peu d'équipement, et dont la pratique peut s'adapter à l'horaire de chacun; il y a aussi le plaisir qu'on éprouve à se sentir en forme et à chercher à se dépasser en

améliorant ses performances, précise M. Allard. Déjà, des membres de clubs sportifs, de groupes de travailleurs, et un bon nombre de personnes ont indiqué leur intention d'être du 20 km de 1979. Les intéressés peuvent obtenir plus de renseignements en communiquant avec Denis Allard (968-8996).

Condamné à 42 mois de pénitencier

par Lucien LATULIPPE

RIMOUSKI — Une sentence de 42 mois de pénitencier a été prononcée

contre Charles Levesque, âgé de 24 ans, de Rimouski. Après s'être vu refuser, un cautionnement, le prévenu a changé d'option et il a avoué sa culpabilité devant le juge G. Pinard.

ne coupée, un individu s'est fait remettre le contenu de la caisse. Il portait des verres fumés, une perruque et des gants.

Levesque était accusé du vol à main armée de \$5,000 à la Caisse populaire de Pointe-au-Père, le 18 avril dernier, de déguisement et de l'utilisation d'une arme à feu dans la perpétration d'un crime.

Pour le vol, une sentence de 30 mois de pénitencier lui a été imposée. Pour l'arme à feu, Levesque devra passer 12 mois additionnels à l'ombre et 30 mois concurrents lui ont été imposés pour le déguisement.

Le hold-up s'était déroulé vers midi et 45 minutes. Armé d'une carabi-

Le voleur a pris la fuite dans une auto conduite par un présumé complice. Le véhicule fut trouvé abandonné peu après.

Levesque et son présumé complice, Gilbert Côté, âgé de 20 ans, de Sainte-Luce-sur-Mer, ont été retracés quelques heures plus tard dans un chalet de la région de Rimouski. L'argent, l'arme à feu et le déguisement ont été trouvés.

L'enquête préliminaire de Gilbert Côté a été fixée à lundi prochain. L'accusé est en liberté provisoire.

PARIS

Nous, on a choisi l'Eurobalade d'Air Canada. Naturellement!

On y va ensemble?

L'Eurobalade d'Air Canada, avec les tarifs Noliprix*

départs	Paris aller-retour	Londres aller-retour
17 mai au 27 juin	\$ 424	\$ 394
28 juin au 4 août	494	444
5 août au 15 septembre	424	394
16 septembre au 12 décembre	374	344

Assurément les plus avantageux, ces tarifs Noliprix vous permettent:

- de voyager en gros porteur, avec le cinéma et la musique.
- d'effectuer l'aller et le retour sur un vol régulier, en classe économique.
- de choisir votre date de départ et de retour et surtout, d'être rassurés quant à la régularité des vols.

* Vol quotidien, départ de Mirabel; réservation au moins 30 jours à l'avance; nombre de sièges limité; taxe de transport aérien en sus.

Choisissez: hôtel, auto ou Eurailpass?

De notre gamme complète d'arrangements terrestres, voici 3 produits vacances à prix très abordables.

Chambres d'hôtel à Paris à compter de \$21 • avec bain, petit déjeuner compris, par personne, par nuit, deux personnes par chambre.

Location d'auto à compter de \$167

• 7 jours, kilométrage illimité.

Eurailpass pour \$228

• 15 jours, voyage en wagons de 1ère, possibilité de visiter 15 pays d'Europe.

Des circuits de vacances économiques et inoubliables

Circuit-spectacles à Paris à compter de \$160

• Prix par personne, deux personnes par chambre; 7 nuits; petit déjeuner; deux spectacles dont les Folies Bergères; réductions dans de nombreux établissements. IT9AC IFRSH5.

Circuit hôtel-voiture en France à compter de \$268

• Prix par personne, deux personnes par chambre; 7 nuits dans des hôtels Holiday Inn; petit déjeuner; Renault à pendant 7 jours, kilométrage illimité. IT9AC IFRSH1.

De pareils circuits existent également en Angleterre.

Les prix ci-haut mentionnés sont sujets à changement sans préavis. Pour obtenir tous les renseignements concernant les conditions se rattachant aux tarifs aériens et à l'ensemble de nos circuits de vacances disponibles, complets ou partiels, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada.

Détenteur d'un permis du Québec

On y va ensemble



AIR CANADA

ville de SAINTE-FOY

SOUSSIONS

VENTE DE TERRAIN COMMERCIAL

Des soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 15:00 heures (H.A.E.), le vendredi 8 juin 1979, pour la vente des lots vacants DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-QUATORZE-TROIS (288-14-3), DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-QUATORZE-QUATRE-UN (288-14-4-1), DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-QUINZE-UN (288-15-1), DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-VINGT-TROIS (288-23) et DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-VINGT-QUATRE (288-24) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy, Ville de Sainte-Foy, division d'enregistrement de Québec, d'une superficie totale de trois cent cinquante-deux mille deux cent cinquante pieds carrés et dix-huit centimètres (352,250.18 pi. ca.), mesure anglaise.

Le soumissionnaire s'engage à respecter le zonage "CC-18" actuellement en vigueur pour ces lots et la Ville se réserve le droit de négocier les modalités d'implantation et de design du projet.

La soumission peut porter sur la totalité ou sur une partie des lots énumérés ci-dessus; la soumission portant sur une partie de ces lots doit cependant impliquer une superficie minimale de quatre-vingt-cinq mille pieds carrés (85,000 pi. ca.). La Ville se réserve le droit de négocier la forme et la dimension de cette partie des lots et se réserve également le droit de refuser toute demande de subdivision de cette partie des lots.

Le soumissionnaire doit indiquer la nature et l'évaluation du projet qu'il s'engage à réaliser ainsi que le délai de réalisation.

Le soumissionnaire devra consentir gratuitement et à demande une servitude réelle permanente pour la construction et l'utilisation d'un trottoir d'une largeur de quinze pieds (15') dans la marge de recul des lots 288-15-1 et 288-14-4-1, sur les côtés est de la rue Lavergerie et sud du boulevard Hochelaga; la construction, l'aménagement et l'entretien de ce trottoir seront aux frais de la Ville.

Le soumissionnaire s'engage à respecter un accès commun unique pour tous les lots énumérés ci-dessus, tant à la rue Lavergerie qu'au boulevard Hochelaga.

Le lot 288-15-1 est affecté jusqu'au 31 août 1979 à des fins de stationnement pour véhicules automobiles.

Les lots 288-14-3, 288-14-4-1 et 288-24 sont la propriété de la Ville de Sainte-Foy et les lots 288-15-1 et 288-23 sont la propriété de la Commission scolaire régionale de Tilly.

La mise à prix initiale est de SIX DOLLARS (\$6) le pied carré. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de la Ville de Sainte-Foy, au montant minimal de DIX POUR CENT (10%) de la soumission.

Les soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cette fin et porter une inscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le mercredi 8 juin 1979 en la salle du conseil municipal de l'édifice Place de Ville, 1,000, Route de l'Église, Sainte-Foy, à 15:30 heures (H.A.E.), en présence des intéressés.

Les enveloppes de soumissions et les renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en s'adressant au Service de l'Urbanisme de la Ville de Sainte-Foy, 1,000, Route de l'Église, Sainte-Foy, au numéro de téléphone (418)657-4069, durant les heures habituelles de bureau.

Le conseil de ville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

FAIT ET DONNÉ à Sainte-Foy, ce 4e jour du mois de mai 1979.
Le greffier adjoint de la Ville
René Dampousse

Yvan Roy, élu à la présidence du CREEQ

RIMOUSKI — M. Yvan Roy, de Cacouna, a été élu président du Conseil régional de l'environnement de l'Est du Québec lors de la première réunion du conseil d'administration de l'organisme après la récente assemblée générale annuelle.

Depuis la fondation du CREEQ, il y a deux ans, M. Roy était vice-président à l'information, en plus d'être un des membres fondateurs du conseil. M. Roy est professeur de cinéma et technicien en photographie au cégep de Rivière-du-Looup. Il a réalisé plusieurs documentaires sur le loisir, le plein air et l'environnement, dont "Gros-Cacouna, mais c'est chez nous", film qui met en relief les conséquences écologiques de la construction d'un port de mer à Cacouna.

Les autres membres élus du bureau exécutif sont: M. Jean-Pierre Fillon, de Rimouski-est, vice-président à l'information. M. Fillon est biologiste et représentant du Regroupement pour la sauvegarde du marais de Pointe-au-Père. M. Gilles Tremblay, vice-président à la recherche, biologiste originaire de Sainte-Anne-des-Monts. M. Doris Arsenault, secrétaire, qui assume aussi la fonction de directeur général du CREEQ. Mlle Réjeanne Boucher, de Rimouski, trésorière. Un poste de directeur est enfin occupé par M. Georges Gilbert, également de Rimouski.

Un comté remanié mais avec le même nombre d'électeurs Campagne sans thème principal dans Rimouski

par J.-Claude PAQUET
du bureau du Soleil

RIMOUSKI — Depuis la dernière élection fédérale, le comté de Rimouski a fait l'objet d'un nouveau découpage. Il a ainsi perdu une partie



Eva COTE (L)

du territoire de la Matapédia pour acquérir une grande part du Témiscouata. Le nombre d'électeurs demeure cependant sensiblement le même, soit environ 50,000.

L'ancien comté de Rimouski était représenté à la Chambre des communes par le créditiste Eudore Allard, qui sollicite un troisième mandat dans le nouveau comté de Rimouski. Au cours des élections de 1972 et de 1974, M. Allard avait remporté la victoire sur des candidats du Parti libéral, la première fois par environ 2,000 voix de majorité, et à celle de 1974, par 1,500 voix.

Selon certains, le nouveau découpage du comté pourrait cependant causer des difficultés au candidat créditiste, puisque le nouveau territoire du comté n'avait généré que peu de votes créditistes lors des dernières élections.

Au cours de cette campagne, les grands thèmes nationaux ne semblent vraiment pas toucher les électeurs de ce comté. En fait, la campagne est à ce point calme, pour ne pas dire terne, qu'il y a lieu de se demander s'il est des thèmes qui touchent les électeurs. Quant aux candidats, ils traitent principalement dans leurs dépliants, rencontres et assemblées, des questions d'ordre économique et principalement du chômage, de la faible industrialisation et des questions d'infrastructure comme les routes, le transport et les communications en général.

Le créditiste Eudore Allard

M. Allard représente le comté de



Eudore ALLARD (CS)



Jean BRISSON (PC)

Rimouski depuis 1972. Antérieurement à cette élection, il s'était présenté deux fois sans succès dans le comté de Matane.

Le candidat créditiste est né à Carleton, en Gaspésie. Il est établi à Rimouski depuis de nombreuses années, est marié et père de neuf enfants. Il fut investigateur à la Sûreté du Québec jusqu'en 1945, après quoi il fut représentant-voyageur pendant 12 ans. Il fonda en 1956 l'Association des voyageurs de commerce du Bas-Saint-Laurent, dont il fut le premier président.

M. Allard se dit en campagne électorale depuis qu'il a été élu en 1972, puisqu'il travaille constamment pour ses électeurs et qu'il est régulièrement en contact avec eux. Le 13 mai prochain, il participera à une assemblée publique dans le comté, à l'occasion de la venue du chef Fabien Roy et il aura aussi participé à deux débats publics. Mais autrement, dit M. Allard, je ne fais rien de plus que je ne fais en temps normal pour les électeurs.

Quant au nouveau découpage du comté, le député pense qu'il est illogique sur le plan géographique, mais dit ne pas avoir peur de ce découpage, quant à sa réélection.

La candidate libérale Eva Côté

Mme Eva Lachance Côté est née en 1934 à Rimouski et y a fait ses études. Mariée à Robert Côté, elle est mère de trois enfants. Ouvrant depuis près de 10 ans dans le Parti libéral, elle fut active tant au niveau provincial que fédéral, et a été élue candidate du parti depuis mars 1978.

Mme Côté, qui poursuit depuis fort longtemps une campagne de porte à porte et d'assemblées de cuisine, traite principalement des problèmes économiques qui affectent la région, comme le chômage, et veut mettre l'accent sur ce qu'elle appelle un développement régional humanisé, en concertation avec les députés de l'Est.

Le fait que Rimouski soit dans l'opposition, dit Mme Côté, fait que le comté ne participe pas aux programmes de décentralisation, alors justement, dit-elle, que la politique fédérale est directement axée sur la décentralisation. Bref, Mme Côté mise beaucoup sur le fait que Rimouski aurait été trop longtemps dans l'opposition, et insiste sur le fait que cette situation a desservi le comté sur le plan économique.

Le conservateur Jean Brisson

M. Jean Brisson est un animateur de radio et de télévision depuis de très nombreuses années à Rimouski et est très connu, au point comme il le dit qu'il fait maintenant un peu partie des meubles.

Il en est à sa première expérience sur la scène fédérale, bien qu'il ait connu une défaite sur le plan provin-

cial, comme candidat de l'Union nationale. La campagne de M. Brisson semble être à la mesure des moyens financiers dont dispose le parti. La publicité est minime et le personnel peu nombreux.

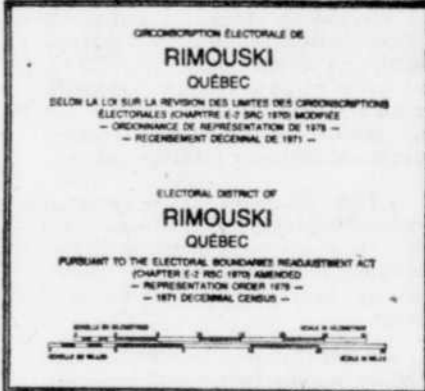
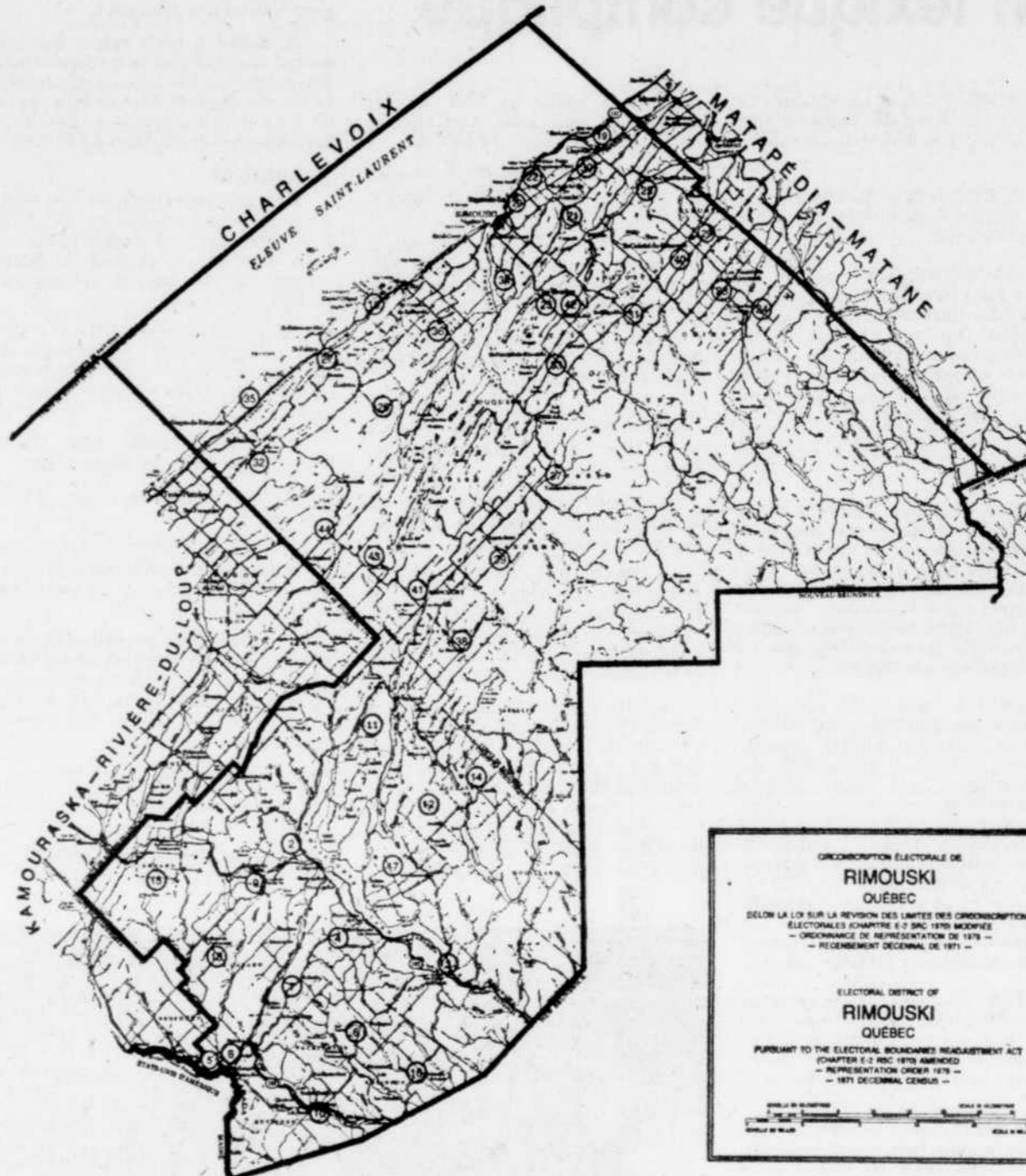
Agé de 45 ans, M. Brisson est père de deux enfants. Son thème électoral, dit-il, est sa disponibilité. Certes, reconnaît-il, le comté de Rimouski n'a pas de tradition conservatrice, mais il ne fait pas de doute que si les conservateurs prennent le pouvoir à Ottawa, il y aura des conservateurs dans le comté.

Au sujet de certains problèmes locaux, M. Brisson parle de l'aéroport de Rimouski, qui est en décadence et qui mériterait d'être rénové. Il fait également état du prolongement de l'autoroute de Rivière-du-Loup jusqu'à Rimouski, comme d'une priorité. Il reconnaît par ailleurs que les grands problèmes du comté sont d'ordre économique, et que s'il est élu, il saura se faire le porte-parole de ses concitoyens.

Trois autres candidats

Dans cette lutte électorale, si lutte il y a, trois autres candidats sont

inscrits dans la course. Pour l'Union populaire, Nicolas Lavoie, un jeune étudiant du cégep de Rimouski. Pas de moyens financiers, par de thème électoral et littéralement pas de campagne électorale. M. Guy Poulin, de Saint-Elzéar, dans le Témiscouata, se présente sous la bannière du NPD. Mais il ne s'est pas encore manifesté et il a été impossible de le rejoindre. Quant au Parti rhinocéros, il a trouvé son candidat dans le rang 8 de Saint-Charles-Garnier. C'est un jeune plein d'humour qui sait trouver les solutions illogiques à tous les problèmes, mais peu de gens veulent parier sur son élection.



SOLDE DE LAMPES

ILLUMINEZ VOTRE AMBIANCE AVEC DES LAMPES À RABAIS

Voici le meilleur moment pour acheter la lampe que vous désirez. Nous vous offrons un choix de quatre lampes, finies laiton, à triple allumage pour régler l'intensité de la lumière, avec abat-jour de tissu sur vinyle. C'est l'occasion rêvée de faire preuve de bon goût, à bas prix.

4584 37" - Haut prix normal \$235.00 en solde à \$93.75		4240 36" - Haut. prix normal \$260.00 en solde à \$113.75	
4448 39" - Haut. prix normal \$260.00 en solde à \$113.75		4533 34" - Haut. prix normal \$265.00 en solde à \$117.75	

VANDRY INC

QUÉBEC
470 Boul. des Capucins
Tél.: 522-5656

Heures d'ouverture:
Lundi à Vendredi:
8:00 à 5:00 p.m.

CHICOUTIMI
637 Boul. Talbot
Tél.: 549-8761

Offrez-lui un merveilleux bouquet d'essences florales... Andrade de Lise Watier

Andrade, telle une brise légère par un bel après-midi d'été, la douce senteur des premières fleurs printanières, la chaleureuse caresse d'une main aimante, Andrade, un bouquet de fraîcheur qui vous enveloppe discrètement, sensuellement!

Parfum 7 ml	16.00
Eau de parfum	10.00
Lotion pour les mains et le corps 227 ml	6.00
Poudre de bain 170 ml	9.00
Eau fraîche 114 ml	8.50
Savons, (2 pains) 130 gr.	7.00

Prime Lise Watier

Avec tout achat de 6.50 ou plus de produits Andrade, vous pourrez vous procurer pour seulement 6.00, une élégante pochette de voyage matelassée contenant: une eau de parfum 15 ml, un savon format de voyage, un tube de lotion pour les mains et le corps 40 ml, un lait de bain moussant 25.7 g.

Venez téléphoner 653-9331
Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy (216)
Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON

RI

Le tourisme va mieux

(PC) — La situation touristique du Québec, déficitaire depuis 1973, s'est stabilisée, a expliqué hier le ministre québécois du Tourisme, M. Yves Duhaime.

Répondant à l'Assemblée nationale à une intervention du député indépendant de Pointe-Claire, M. William Shaw, M. Duhaime a soutenu qu'en 1979, pour la première fois, le taux d'occupation des hôtels de Montréal risquait d'atteindre l'excellent niveau de 70 pour cent.

Ce taux est en croissance depuis 1976, alors que les dépenses touristiques étaient déficitaires de \$206 millions en 1976, selon M. Duhaime.

Le député de Pointe-Claire soutenait pour sa part que le tourisme avait diminué d'un pourcentage de 34 pour cent en 1978. Le ministre a qualifié de "faux" ces chiffres, compte tenu qu'en plus, il n'y avait pas de taxe sur le prix des chambres d'hôtel l'an dernier.



Gustave Lavigneur
c.d.a.a.



Jean-Paul Fortin
c.d.a.a.



Président
Jacques Lavigneur
c.d.a.a., adm.a., M.B.A.



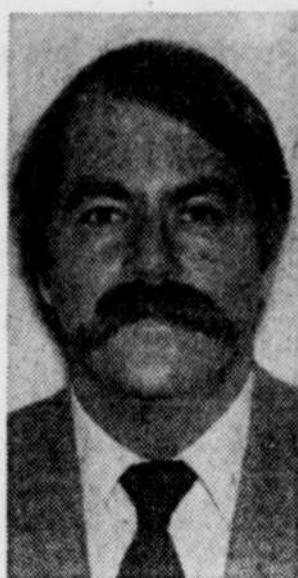
Vice-président
Roland Bouliane
c.d.a.a.s.



Secrétaire
Marc Fortin
c.d.a.a.s., L.L.L.



Jacques Grégoire
c.d.a.a.s., F.I.A.C.



Ronald G. Coissie
c.d.a.a.s.

MM. Gustave Lavigneur, c.d.a.a., et Jean-Paul Fortin, c.d.a.a., annoncent la fusion de leurs bureaux de courtiers d'assurance respectifs et ce, depuis le 1er janvier 1979. Lavigneur Assurance Inc. et Eugène Jobin Enr. sont au service du public québécois depuis 1929 et 1920. Les nouveaux bureaux de Lavigneur Assurance Inc. sont situés à 215, rue Caron à Québec.

(A.M.A.)

en un clin d'oeil

Achats de gaz: entente prochaine Québec-Alberta

Il n'y a plus que quelques détails à régler avant qu'on parvienne à une entente entre l'Alberta, l'Ontario et le Québec en vue d'augmenter de 40 pour cent les achats de gaz naturel albertain par ces deux dernières provinces. Selon des porte-parole des trois gouvernements, les ventes pourraient commencer l'automne prochain et ainsi accroître les ventes de 300 milliards de pieds cubes de gaz par année, entre 1983 et 1985. L'Ontario et le Québec achètent actuellement 750 milliards de pc de gaz naturel par année et l'entente négociée comportera des prix réduits, en cas d'accord du cabinet Lougheed. On estime également que 20 pour cent de la production gazière annuelle de 2,3 trillions de pc de l'Alberta est en excès. Les livraisons vers l'est seraient accrues d'une année à l'autre en cinq ans. Le gaz serait acheté par les compagnies distributrices \$0,25 meilleur marché que le prix actuel de \$2,10 le millier de pc, à Toronto.

Consommateurs: la confiance grandira

Les consommateurs démontrent une plus grande confiance dans l'économie au cours des mois à venir en dépensant une plus grande partie de leur salaire, a indiqué le Conference Board du Canada. Dans un sondage trimestriel des habitudes des consommateurs rendu public hier, l'organisme privé de recherches économiques déclare: "Malgré les inquiétudes soulevées par l'augmentation des prix, les consommateurs s'attendent à ce que la santé de l'économie s'améliore au cours des

prochains mois et se font maintenant une idée plus favorable sur la situation de l'emploi au pays."

Aide canadienne au Kenya

Le Canada a mis à la disposition du Kenya une somme totale de \$72,25 millions US pour la modernisation dans le domaine de l'énergie électrique, selon un accord signé hier à Nairobi. Il s'agit du plus important programme d'aide bilatérale entrepris jusqu'ici par le Canada. Les neuf dixièmes de cette somme sont sous forme de prêt sans intérêt, remboursable en cinquante ans après une période de grâce de dix ans.

Genstar a fait de bonnes affaires

Genstar a fait de bonnes affaires l'an dernier, a-t-on appris à l'assemblée annuelle de la société, hier. Le président Ross Turner a commenté la décision annoncée précédemment par la société de transférer de hauts dirigeants — parmi lesquels lui-même et le vice-président du conseil, Angus MacNaughton — de Montréal à un nouveau bureau de direction à San Francisco. Une vingtaine de postes sont transférés. M. Turner a déclaré que Montréal a cessé d'être le lieu privilégié des affaires. L'incertitude politique au Québec nuit aux nouveaux investissements dans la province, a-t-il dit.

Air France commande 36 avions Airbus

La compagnie nationale française "Air France" a signé hier à Paris un contrat de commande portant sur trente-six appareils "Airbus". Selon ce contrat, "Air France" commande ferme onze appareils (six A.300 B4 et cinq A.310). Elle convertit trois options qu'elle détenait déjà pour des A.300 B4 et prend 22 options supplémentaires (12 A.300 B4 et 10 A.310). Ces trente-six avions, qui seront livrés d'ici à 1990, porteront à cinquante le nombre d'"Airbus" dans la flotte d'"Air France", qui en comptera quatorze fin 1979.

Les profits de Boeing ont plus que doublé

Les bénéfices de Boeing ont plus que doublé au premier trimestre 1979, totalisant \$108,100,000 contre \$45,2 millions à la période correspondante de l'an dernier. Le chiffre d'affaires du constructeur aéronautique pourrait atteindre \$8 milliards en 1979, contre \$5,46 milliards en 1978, prévoit le président de la firme, M.T.A. Wilson. Au premier trimestre, le chiffre d'affaires de Boeing a atteint \$1,78 milliard, soit 75 pour cent de plus qu'au même trimestre de l'an dernier (\$1,02 milliard). Bénéficiant d'un boom spectaculaire des commandes, Boeing a livré 28 appareils en mars, soit le plus grand nombre d'unités pour un mois depuis 10 ans et prévoit de maintenir ce rythme de production pendant deux ans.

Manac Inc. obtient un contrat de \$555,066

par Paul-Henri DROUIN
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Un contrat au montant de \$555,066 a été accordé à la firme Manac Inc., de Ville Saint-Georges de Beauce, pour la fabrication de 25 remorques destinées à la compagnie Bellechasse Transport Inc., une entreprise opérant des services de transports dans certains grands centres du Québec, du Canada et des États-Unis, dont le siège social est à Québec.

De passage dans la Beauce, c'est ce qu'a annoncé hier, au SOLEIL, M. René Bussièrès, président de Les Entreprises Bussièrès Ltée, peu de temps après la signature de ce contrat d'un peu plus d'un demi-million de dollars.

Selon M. Bussièrès, "la construction de ces 25 remorques dont la livraison se fera à raison de deux

unités par semaine, à partir du début d'août prochain, représente au point de vue économique une part très appréciable pour l'industrie en Beauce et les travailleurs de cette région".

On rappelle que depuis le 18 mai 1956, Bellechasse Transport Inc. s'est rapidement développé puisqu'il a fait l'achat de 16 petites et moyennes entreprises de transports à travers le Québec ce qui lui a permis d'atteindre un chiffre d'affaires de près de \$9 millions en 1978, comparativement à \$119,153 en 1959.

Ce chiffre d'affaires en 1959 était réparti comme suit: \$104,660 provenant de camionnage, \$13,612 de la vente de chaises et \$881 en vente de patates.

En communiquant ces renseignements au SOLEIL, M. Jean-Guy Guay, vice-président et directeur général de Bellechasse Transport Inc., fit remarquer "qu'en 1979, le chiffre d'affaires

de cette compagnie de transport atteindra le \$10 millions avec un volume transporté se totalisant à plus de 646 millions de livres, soit une augmentation prévue de 56 millions de livres sur l'année précédente".

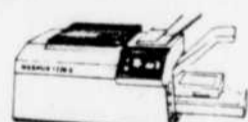
M. Guay a de plus mentionné "qu'en 1978, Bellechasse Transport Inc., une filiale de Les Entreprises Bussièrès Ltée, a procuré de l'emploi à 533 personnes et que le nombre d'unités de transport a été de 438, alors qu'on prévoit qu'en 1979 ce nombre d'unités de transport dépassera le 500".

"Il en résulte, a-t-il dit, qu'avec ce nombre d'unités de transport on peut offrir à notre clientèle des services à tous les points du Québec, du Canada et des États-Unis, soit par des services directs, des arrangements avec d'autres compagnies de transport pour effectuer des transbordements et ainsi que des échanges d'équipements."

Notre clan.



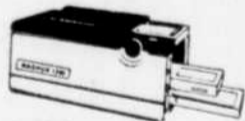
Le 1215 économique et de haute qualité



Le 1220S polyvalent



Le 1220F unique en son genre



Le 1240 ultra-rapide



Le nouveau réducteur 1250



Le super-système de copie 1260

Economie, fiabilité, rendement et valeur — les airs de famille des copieurs à papier ordinaire Nashua.

Qu'est-ce que les photocopieurs NASHUA peuvent bien avoir de plus que les autres?

Un "cerveau" intégré qui analyse chaque original puis règle automatiquement le copieur pour produire des copies claires et nettes, à tout à coup, même si l'original est mauvais.

Un interrupteur pour vous permettre d'éteindre le copieur lorsque vous avez terminé — pour conserver l'énergie et aider la machine à rester jeune. (Mais si vous oubliez, elle s'arrêtera automatiquement.)

Des cassettes à papier à contenu visible, pour ne pas manquer de papier au beau milieu d'un tirage.

Un sentier à papier d'à peine 12 pouces (comparativement à plus de quatre pieds dans

le cas de certaines machines Xerox), éliminant pour ainsi dire tout risque de coincement.

Possibilité de copie recto-verso. Et notre 1240 ultra-rapide qui fait de copies de 11" x 17" — 40% plus vite!

Naturellement, toutes nos machines font réaliser des économies par la fiabilité de notre nouvelle technologie avancée du transfert de toner liquide (LTT). C'est d'ailleurs ce qui distingue toute la série 1200 de Nashua.

En fait, il se place maintenant plus de copieurs à papier ordinaire de la série 1200 NASHUA que de Xerox et de IBM combinés!

Vous pouvez dépenser beaucoup plus pour un copieur qui vous en donne beaucoup moins, ou vous pouvez choisir un photocopieur NASHUA.

La série 1200 de NASHUA

Les copieurs à papier ordinaire les plus vendus dans le monde

J'aimerais voir votre Clan à l'oeuvre. Demandez à un représentant des ventes de communiquer avec moi.

Nom _____ Fonction _____
Compagnie _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Code _____

DELISLE EQUIPEMENT DE BUREAU INC.
179, rue Prince-Edouard, Québec,
Québec, G1K 2M2, Tél: (418) 529-3311



Le SAINT JAMES



L'une des liqueurs fines les plus nobles au monde. Importé de la Martinique dans son élégante bouteille traditionnelle du 18e siècle.



n'y va pas par quatre chemins pour vous régaler!

Que diriez-vous d'un restaurant qui se met en quatre pour satisfaire vos papilles gustatives? Que diriez-vous d'un restaurant qui vous propose une carte où le fruit de mer et les grillades se font délectables pour votre palais? Que diriez-vous d'un restaurant dont le décor et l'ambiance chaleureuse éveillent l'appétit et incitent à la détente? Que diriez-vous d'un restaurant propice aux réunions en tête-à-tête, entre amis ou avec des relations d'affaires? Vous diriez: «Le Fiacre, à Québec, Ste-Foy, Rimouski, Gaspé, Chicoutimi, Trois-Rivières, Sept-Îles.»

Et puis, Le Fiacre n'y va pas par quatre chemins quand il s'agit de qualité. Le Fiacre se fait un plaisir d'accepter la carte American Express... la Carte des connaisseurs.

La carte American Express. Ne partez pas sans elle.



le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

en bref

Hommage

La Chambre de commerce Donnacona-Cap-Santé a rendu hommage à trois organismes pour leur action communautaire dans le secteur centre de la région de Portneuf. Lors de la manifestation spéciale qui a marqué la fin de l'année d'activités de la locale de Donnacona, des plaques souvenir ont été remises au président du club Kiwanis de Portneuf, M. Gérard Martel, à celui du Richelieu-Donnacona, Me Claude Fournier et au Grand Chevalier du Conseil 2814 de Donnacona, M. Lucien Pelletier. Mentionnons que c'est la première fois qu'un tel hommage est rendu à des organismes pour signaler le travail accompli par le mieux-être de l'ensemble de la communauté.

Diplômés en chômage

VICTORIAVILLE — Au 1er mai dernier, seulement deux des 30 finissants en techniques administratives au cégep de Victoriaville étaient assurés d'un emploi sur le marché du travail à la fin de leurs études. Contrairement aux années passées, l'offre dépasse la demande depuis 1978. Cette situation serait attribuable à la faiblesse de l'économie.

20,000 plants de reboisement

SEPT-ÎLES — Les marchands des Galeries montagnaises, en collaboration avec l'Association forestière Côte-Nord, les clubs 4H et le ministère des Terres et Forêts, participeront au mois de l'environnement en distribuant, les 31 mai et 1er juin, quelque 20,000 plants de reboisement. L'an dernier, environ 16,000 plants de résineux avaient ainsi été distribués à la population. Le succès est de nouveau à prévoir!

Poterie et céramique

SAINT-ROMUALD — De nombreuses personnes ayant suivi des cours à l'Atelier Pro-Arts, à Saint-Romuald, participent à une exposition qui débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'à dimanche le 13 mai, entre 13h et 22h. Il s'agit de la deuxième exposition annuelle présentée par cette école de poterie et céramique, dont les installations profitent également à de nombreux artisans déjà initiés.

Elections partielles

BAIE-SAINT-PAUL — Des élections avaient lieu à la ville de Baie-Saint-Paul, en raison de la démission d'un conseiller. Deux candidats se sont présentés pour combler ce poste à savoir M. Raymond Simard, un commerçant établi et un professeur attaché à la polyvalente Saint-Aubin, M. Marc-Eugène Tremblay. En dépit des attentes de plusieurs, c'est ce dernier qui a remporté l'élection avec une majorité de 25 pour 100 des voix. Notons que 25 pour 100 également de l'électorat s'est manifesté sur une possibilité de 2,410 voteurs. Selon les observateurs, l'élection de M. Tremblay complètera le conseil de ville en ce sens que celui-ci a une bonne expérience du syndicalisme.

Entente acceptée

PASPEBIAC — Le conseil d'administration du CLSC-Chaleurs a accepté à sa dernière réunion l'entente sur les services essentiels qui devront être maintenus lors d'éventuels arrêts de travail. Le syndicat des employés du CLSC-Chaleurs (CSN) et le conseil d'administration du CLSC ont convenu d'assurer les services essentiels suivants: a) aux soins courants; le syndicat assurera la présence d'une infirmière de 16h30 à 21h; b) aux soins à domicile; le syndicat fournira une auxiliaire familiale sur appel; c) clause supplémentaire: le syndicat pourra réévaluer les services ci-haut mentionnés en tout temps, pour les augmenter, si nécessaire.

Baie-Saint-Paul: le visage du centre-ville continue de changer

par France DESJARDINS
(collaboration spéciale)

BAIE-SAINT-PAUL — Tandis que les nouveaux propriétaires de la maison Otis travaillent d'arrache-pied en vue de la transformer en auberge typique de la région, en même temps que la construction du centre d'accueil pour personnes âgées, après la démolition de l'ancienne maison du notaire Tremblay, ce sera maintenant au tour du vieux couvent de disparaître. Autant dire que le centre-ville de Baie-Saint-Paul est devenu le lieu d'un chantier qui inquiète quelque peu les résidents de l'endroit, mais qui déconcerte totalement les "immigrants" venus s'installer dans une ville tant pour son cachet que pour le paysage.

"Ce n'est pas de gaieté de cœur que je fais démolir le vieux couvent", explique son propriétaire, M. Désiré Ménard, qui avoue avoir travaillé pendant plusieurs mois avec le ministère des Travaux publics avec le résultat qu'il a dû se résoudre à faire disparaître l'édifice à cause du taux effarant des assurances. M. Ménard explique qu'il lui en aurait coûté quelque chose comme \$0.30/\$100 d'assurances au lieu de \$0.10/\$100 pour transformer le vieux couvent et une autre somme importante pour installer un système préventif contre les incendies... "ce qui m'aurait obligé à faire payer des loyers de \$250 à \$260 au lieu de \$180", dit-il.

Logements

La première idée de M. Ménard était d'utiliser un principe reconnu à Québec, soit celui de transformer les écoles et autres bâtiments du genre en logements à prix modiques. Devant les taux exagérés des assurances et face aux exigences du ministère des Travaux publics, celui-ci a dû se rendre à l'évidence et modifier ses plans. Le vieux couvent sera donc démolir pour faire place à un stationnement qui

servira aux locataires de la nouvelle partie du couvent; car, si M. Ménard s'est décidé à faire disparaître l'ancienne partie, il veut toujours utiliser la nouvelle pour aménager 32 logements en plein centre-ville de Baie-Saint-Paul. Le stationnement est prévu pour une période d'un an, car l'ex-maire de la ville espère que des promoteurs intéressés à acheter une autre partie des terrains disponibles se décident enfin à dévoiler carrément leurs plans, ce qui laisse entendre qu'un autre développement verrait le

jour à la place de ce futur espace de stationnement.

1929

Le vieux couvent, comme l'appellent les gens de l'endroit, a été construit en 1929 et même avant, soit aux environs de 1900, car la plupart des structures auraient passé au feu vers ces années pour être reconstruites en 1929. Les fenêtres de celui-ci laissent penser qu'il a été érigé à peu près en même temps que la maison du

notaire Tremblay, aujourd'hui disparue pour laisser place à la construction d'un édifice à bureaux. Propriété de la commission scolaire du temps à ses débuts, il a, par la suite, été vendu à la Congrégation des Soeurs de Notre-Dame qui l'ont transformé en école normale, puis en école publique vers les années 60. La CND en a été propriétaire jusqu'en 1972, date de l'achat de l'édifice par M. Désiré Ménard qui le vendait ces jours-ci à deux clients qui se chargeront de revendre les matériaux récupérables.



Le vieux couvent disparaîtra sous peu: les assurances contre l'incendie sont trop chères.

photo Rosianne Pichette

PARIS

Nous, on a choisi l'Eurobalade d'Air Canada. Naturellement!

On y va ensemble?

L'Eurobalade d'Air Canada, avec les tarifs Noliprix*

départs	Paris aller-retour	Londres aller-retour
17 mai au 27 juin	\$424	\$394
28 juin au 4 août	494	444
5 août au 15 septembre	424	394
16 septembre au 12 décembre	374	344

Assurément les plus avantageux, ces tarifs Noliprix vous permettent:

- de voyager en gros porteur, avec le cinéma et la musique.
- d'effectuer l'aller et le retour sur un vol régulier, en classe économique.
- de choisir votre date de départ et de retour et surtout, d'être rassurés quant à la régularité des vols.

* Vol quotidien, départ de Mirabel; réservation au moins 30 jours à l'avance; nombre de sièges limité; taxe de transport aérien en sus.

Choisissez: hôtel, auto ou Eurailpass?

De notre gamme complète d'arrangements terrestres, voici 3 produits-vacances à prix très abordables.

- Chambres d'hôtel à Paris à compter de \$21
- avec bain, petit déjeuner compris, par personne, par nuit, deux personnes par chambre.
- Location d'auto à compter de \$167
- 7 jours, kilométrage illimité.
- Eurailpass pour \$228
- 15 jours, voyage en wagons de 1ère, possibilité de visiter 15 pays d'Europe.

Des circuits de vacances économiques et inoubliables

Circuit-spectacles à Paris à compter de \$160

- Prix par personne, deux personnes par chambre; 7 nuits; petit déjeuner; deux spectacles dont les Folies Bergères; réductions dans de nombreux établissements. IT9ACIFRSH5.

Circuit hôtel-voiture en France à compter de \$268

- Prix par personne, deux personnes par chambre; 7 nuits dans des hôtels Holiday Inn; petit déjeuner; Renault 4 pendant 7 jours, kilométrage illimité. IT9ACIFHH1.

De pareils circuits existent également en Angleterre.

Les prix ci-haut mentionnés sont sujets à changement sans préavis. Pour obtenir tous les renseignements concernant les conditions se rattachant aux tarifs aériens et à l'ensemble de nos circuits de vacances disponibles, complets ou partiels, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada.

Détenteur d'un permis du Québec

On y va ensemble



AIR CANADA

Réunion des familles Piché, à Cap-Santé

par Gérard ROCLETTE
(collaboration spéciale)

CAP-SANTÉ — Les familles Piché se rassembleront à Cap-Santé, dans le comté de Portneuf, l'été prochain. Plus de 1,000 invitations ont été

lancées aux membres de ces familles à travers le Québec, le Canada et les États-Unis.

Déjà plusieurs Piché ont confirmé leur venue dans la région de Portneuf, ce qui ne manque pas d'encourager les deux responsables de ce ras-

semblement, MM. Daniel Piché et Jean-Yves Piché-Robert.

Ceux-ci ont choisi la journée du 4 août 1979 comme celle qui sera réservée à tous les membres des familles Piché. Sans être incluse dans le cadre du programme des fêtes du tricentenaire de Cap-Santé, cette journée coïncide avec la fin des activités de cette manifestation qui se dérouleront du 25 juillet au 5 août prochain.

À l'occasion de ce rassemblement des familles Piché, un programme spécial a été mis sur pied. Même si la journée des Piché se terminera à 17h, les dispositions seront prises pour inciter les membres de ces familles à demeurer pour les dernières activités du tricentenaire.

L'un des responsables de ce regroupement, M. Daniel Piché, vice-président de la firme Richard Piché Inc., a dit espérer que tous les descendants de Pierre Piché de Saint-Georges de Faye-la-Vineuse, évêché de Poitiers, France, se feront un devoir d'assister à cette manifestation familiale.

Déjà des contacts ont été établis avec des Piché demeurant au Minnesota où ils ont immigré depuis plusieurs années. Ces derniers ont assuré leur présence au rassemblement du 4 août prochain dans la région de Portneuf.

Ces contacts par courrier ayant été réalisés par l'entremise de l'annuaire téléphonique, on lance un appel à tous les Piché qui n'ont pu être rejoints par ce moyen, telles les filles au nom de famille Piché qui sont mariées, de communiquer avec M. Daniel Piché au numéro 184, route 138, Cap-Santé, Qué. G0A 1L0 ou par téléphone à 418-285-1811 le jour, 418-285-0773 le soir.

C'est une invitation aux descendants de Georges Piché (Piché) dont le rassemblement des familles ne manquera de rehausser les fêtes du tricentenaire de Cap-Santé.

ville de SAINTE-FOY

SOUSSIONS VENTE DE TERRAIN COMMERCIAL

Des soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 15:00 heures (H.A.E.), le vendredi 8 juin 1979, pour le vente des lots vacants DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-QUATORZE-TROIS (288-14-3), DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-QUATORZE-QUATRE-UN (288-14-4-1), DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-QUINZE-UN (288-15-1), DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-VINGT-TROIS (288-23) et DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-VINGT-QUATRE (288-24) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy, Ville de Sainte-Foy, division d'enregistrement de Québec, d'une superficie totale de trois cent cinquante-deux mille deux cent cinquante pieds carrés et dix-huit centièmes (352,250.18 pi. ca.), mesure anglaise.

Le soumissionnaire s'engage à respecter le zonage "CC-18" actuellement en vigueur pour ces lots et la Ville se réserve le droit de négocier les modalités d'implantation et de design du projet.

La soumission peut porter sur la totalité ou sur une partie des lots énumérés ci-dessus; la soumission portant sur une partie de ces lots doit cependant impliquer une superficie minimale de quatre-vingt-cinq mille pieds carrés (85,000 pi. ca.). La Ville se réserve le droit de négocier la forme et la dimension de cette partie des lots et se réserve également le droit de refuser toute demande de subdivision de cette partie des lots.

Le soumissionnaire doit indiquer la nature et l'évaluation du projet qu'il s'engage à réaliser ainsi que le délai de réalisation.

Le soumissionnaire devra consentir gratuitement et à demande une servitude réelle permanente pour la construction et l'utilisation d'un trottoir d'une largeur de quinze pieds (15') dans la marge de recul des lots 288-15-1 et 288-14-4-1, sur les côtés est de la rue Lavigrie et sud du boulevard Hochelaga; la construction, l'aménagement et l'entretien de ce trottoir seront aux frais de la Ville.

Le soumissionnaire s'engage à respecter un accès commun unique pour tous les lots énumérés ci-dessus, tant à la rue Lavigrie qu'au boulevard Hochelaga.

Le lot 288-15-1 est affecté jusqu'au 31 août 1979 à des fins de stationnement pour véhicules-automobiles.

Les lots 288-14-3, 288-14-4-1 et 288-24 sont la propriété de Ville de Sainte-Foy et les lots 288-15-1 et 288-23 sont la propriété de Commission scolaire régionale de Tilly.

La mise à prix initiale est de SIX DOLLARS (\$6) le pied carré. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de Ville de Sainte-Foy, au montant minimal de DIX POUR CENT (10%) de la soumission.

Les soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cette fin et porter une inscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire.

Les soumissions seront ouvertes publiquement le mercredi 8 juin 1979 en la salle du conseil municipal de l'édifice Place de Ville, 1,000, Route de l'Église, Sainte-Foy, à 15:30 heures (H.A.E.), en présence des intéressés.

Les enveloppes de soumissions et les renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en s'adressant au Service de l'Urbanisme de la Ville de Sainte-Foy, 1,000, Route de l'Église, Sainte-Foy, au numéro de téléphone (418)657-4068, durant les heures habituelles de bureau.

Le conseil de ville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

FAIT ET DONNE à Sainte-Foy, ce 4e jour du mois de mai 1979.
Le greffier adjoint de la Ville
René Dampousse

Désirez-vous recevoir

LE SOLEIL

tous les jours à votre porte, à heure fixe ? CE SOIR, VOUS AVEZ JUSQU'À 19:30 POUR VOUS ABONNER, COMPOSEZ

647-3333

NOUS NOUS OCCUPERONS DU RESTE!

R11

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond



Mme Monique Barrette-Légaré et M. Roland Dion, personnalités féminine et masculine 1978 à Saint-Raymond.

Elus personnalités de l'année à Saint-Raymond

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

SAINT-RAYMOND — Mme Monique Barrette-Légaré et M. Roland Dion ont été choisis les personnalités féminine et masculine 1978 à Saint-Raymond. Le dévoilement de ce choix a été fait lors d'un banquet, récemment.

C'est le président de la Chambre de commerce locale, M. Robert Moisan, qui a rendu public le choix de Mme Barrette-Légaré et de M. Dion, à la suite d'une consultation avec les divers organismes de cette municipalité du comté de Portneuf. Cette activité de la chambre locale de Saint-Raymond a toujours créé de l'intérêt dans tous les milieux de cette localité du nord de Portneuf.

Mme Barrette-Légaré

C'est à la suite de son dévouement bénévole au sein de divers groupements de Saint-Raymond depuis plusieurs années que Mme Barrette-Légaré s'est vue décerner le titre de personnalité féminine de l'année 1978.

Très active au sein des Filles d'Isabelle, elle a également participé à la tenue d'activités, telle que la Journée mondiale des malades, le Festival de la Grosse-Bûche, l'expo du livre à l'occasion de l'Année internationale de l'enfant, etc... Elle est aujourd'hui membre de la Commission inter-municipale des loisirs.

En dévoilant le choix de Mme Barrette-Légaré, le président Moisan a signalé les nombreuses activités de la récipiendaire dans les domaines social, culturel et autres.

Ouvrant dans le secteur de l'éducation et de l'enseignement, Mme

Barrette-Légaré remplit à ce niveau le poste de bibliothécaire et, ce, depuis 12 ans, tant au couvent qu'à la polyvalente de Saint-Raymond. La personnalité de l'année est mariée à M. Arthur Légaré et est mère de quatre enfants.

M. Roland Dion

En choisissant M. Roland Dion comme personnalité masculine de l'année, la Chambre de commerce de Saint-Raymond a principalement retenu le travail bénévole de ce dernier au sein de plusieurs organismes locaux et régionaux, en plus de ses fonctions dans le domaine de la politique municipale.

Membre des Jeunes Chambres, de la Chambre de commerce senior de Saint-Raymond et de la région, du club Optimiste et des Chevaliers de Colomb de Saint-Raymond, M. Dion a occupé le poste de maire de la ville de 1973 à 1978, en remplacement de M. Albert E. Cloutier.

L'accès à cet important poste survenait 5 ans après son entrée en politique municipale, ayant été élu conseiller en 1968. Marié à Jovette Ouellet, le récipiendaire est père de 3 enfants.

En rendant hommage à M. Dion à titre de personnalité masculine de l'année 1978, il fut mentionné les nombreuses réalisations municipales pendant le passage de celui-ci à l'hôtel de ville, tant à titre de conseiller que de maire.

Il va sans dire que les intervenants n'ont pas manqué de souligner le passage de M. Dion à la politique fédérale à titre de candidat libéral de Portneuf aux élections du 2 mai prochain.

Enfouissement sanitaire: autre proposition de Baie-Saint-Paul

par France DESJARDINS
(collaboration spéciale)

BAIE-SAINT-PAUL — C'est une autre entente que proposait au cours des derniers jours la municipalité de Baie-Saint-Paul en ce qui a trait à l'administration éventuelle du lieu d'enfouissement sanitaire à être construit dans ses limites.

Cette entente diffère de celle proposée par les représentants du gouvernement à laquelle étaient favorables les municipalités concernées, à savoir la ville de Baie-Saint-Paul, la paroisse, Rivière-du-Gouffre, Les Eboulements, Saint-Joseph-de-la-Rive, Saint-Urbain, les trois municipalités de l'Île-aux-Coudres, Saint-Hilarion et Petite-Rivière-Saint-François; proposition qui voulait que ce soit la municipalité de Baie-Saint-Paul qui ait la responsabilité administrative du terrain, parce que celui-ci serait situé chez elle et, que ce soient toutes les municipalités qui se chargent de prendre ensembles les décisions opérationnelles face à cette nouvelle façon de disposer des déchets. Si cette proposition a paru satisfaisante à toutes les municipalités de prime abord, Baie-Saint-Paul paroisse a dû tout de même réviser ses positions.

Lenteur

Le secrétaire de cette municipalité, M. Roland Lepage, a expliqué que le conseil a dû concevoir un autre mode d'opération en raison de la lenteur administrative qu'impliquait un tel mode de gestion: "Nous serions obligés de demander une réunion pour résoudre des difficultés aussi simples que le bris d'un camion", a-t-il mentionné, soulignant qu'une telle façon de procéder serait ardue à

appliquer tant parce qu'il faudrait réunir les représentants qu'à cause des distances.

Baie-Saint-Paul propose donc que ce soit cette municipalité qui ait la charge de représenter toutes les autres tant pour prendre les décisions opérationnelles qu'administratives; l'avis des municipalités devenues "clients" serait demandé dans des cas extrêmes.

Selon le secrétaire de cette municipalité, cette nouvelle proposition ne devrait pas soulever de polémique chez les autres administrateurs municipaux. Une copie de résolution a donc été envoyée dans les autres municipa-

lités afin que celles-ci puissent en prendre connaissance.

Emplacement

Tant qu'au terrain, il sera élaboré dans les limites de la municipalité de Baie-Saint-Paul, aux dires mêmes des administrateurs et selon les spécifications du ministère. Mais tandis que la municipalité ne veut pas dévoiler l'endroit pour éviter toute spéculation, le regroupement en faveur de la récupération à la source de la région, "la Corporation de développement communautaire EcologieSage Inc." soutient que c'est une décision toujours ardue à prendre justement à

cause des conséquences polluantes qu'implique celle-ci.

Ce regroupement est d'autant plus concerné par les prochaines décisions qui se prendront qu'il veut devenir, à court terme, l'intermédiaire entre les déchets déposés par les résidents et le terrain d'enfouissement sanitaire pour la récupération des déchets recyclables. Une résolution a d'ailleurs été envoyée à toutes les municipalités afin que celles-ci reconnaissent la valeur de ce regroupement, connu à l'échelle de la province, susceptible d'amener à court et moyen terme de nouvelles retombées économiques dans la région.

"Exposition" commerciale et industrielle à Lac-Etchemin

par Paul-Henri DROUIN

LAC-ETCHEMIN — L'Association des gens d'affaires de Lac-Etchemin (L'AGALE) veut faire de ce premier "Salon du printemps" qui aura lieu du 18 au 20 mai, à l'aréna local Simon-Nolet, "une vaste exposition régionale, commerciale et industrielle, dont le but est de sensibiliser les gens du milieu et de l'extérieur sur les différents commerces qui existent dans la région".

C'est le message qu'a livré M. Jean-Claude Aubin, vice-président de

L'AGALE et principal animateur de ce "Salon du printemps" lors d'une conférence de presse tenue à l'hôtel du Manoir, de Lac-Etchemin.

"On veut faire de ce premier "Salon du printemps" une réussite à tout point de vue, et c'est pourquoi, a ajouté M. Aubin, cette activité se situe officiellement à l'intérieur du programme des Régates internationales de Lac-Etchemin.

On a aussi appris qu'en plus des exposants, d'autres commerçants, in-

dustriels et professionnels de la région participeront à ce "Salon du printemps" par le biais d'un diaporama qui consistera en une projection continue de diapositives publicitaires et ce, pendant toute la durée de cette exposition.

Egalement, a mentionné Jean-Claude Aubin, on a prévu en plus de la visite des kiosques, de nombreuses activités spéciales et des spectacles de variétés, ainsi que l'attribution de prix se totalisant à \$2,500 sans compter ceux qui seront donnés par les exposants.

Reprise de la saison au moulin de Pont-Rouge

par Gérard ROCHETTE

(collaboration spéciale)

PONT-ROUGE — Le Vieux Moulin Marcoux, à Pont-Rouge, dans le comté de Portneuf, reprendra sa saison d'été 1979 à compter du 19 mai.

Cette journée-là, la galerie du Vieux-Moulin présentera une exposition de photographies: Daniel Bussières, Raymond Béland, Simon Bégin et Gaston Plante exposent leurs réalisations. Cette exposition se déroulera les 19, 20 et 21 mai, de 13h à 20h30.

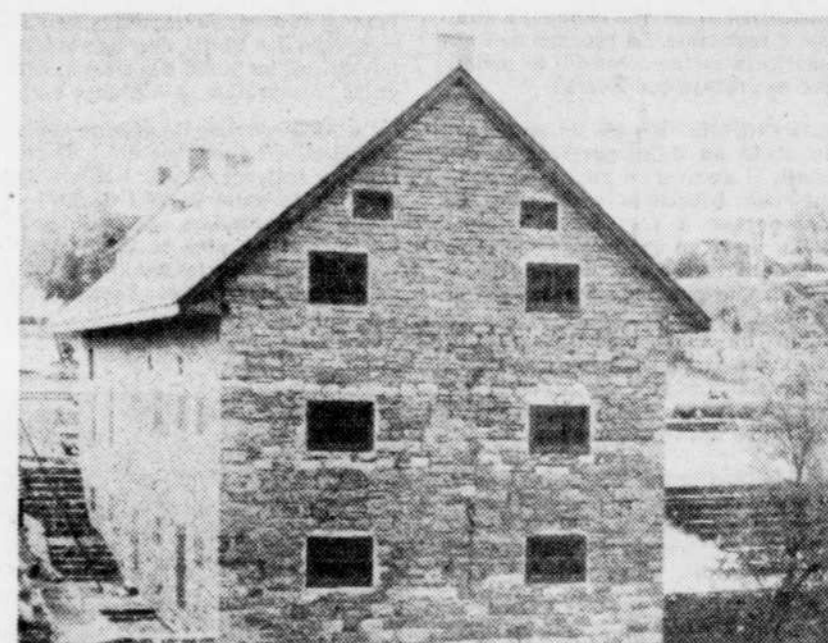
Cette activité n'est que la première d'une série qui prendra place au cours de l'été 1979. La corporation du Vieux-Moulin Marcoux annoncera dans les prochains jours le programme complet des activités prévues pour la

saison estivale.

Entre-temps, le public est invité à visiter la résidence du meunier, pièce où ce dernier et sa famille logeaient et qui a été meublée selon l'époque du 19e siècle.

Par ailleurs, la boutique d'artisanat "La Meunerie" entreprend sa deuxième saison. Les artisans de la région se sont surpassés pour confectionner des pièces qui ne manqueront pas de susciter l'intérêt des visiteurs qui se feront sans doute nombreux comme l'an dernier.

Le Vieux Moulin Marcoux se dirige donc vers une autre saison d'activités qui intéresseront sûrement toute la population, compte tenu de la diversité de ces dernières qui favorisera une participation accrue.



Le Vieux Moulin Marcoux, à Pont-Rouge

SOLDE DE LAMPES

ILLUMINEZ VOTRE AMBIANCE AVEC DES LAMPES À RABAIS

Voici le meilleur moment pour acheter la lampe que vous désirez. Nous vous offrons un choix de quatre lampes, fines laiton, à triple allumage pour régler l'intensité de la lumière, avec abat-jour de tissu sur vinyle. C'est l'occasion rêvée de faire preuve de bon goût, à bas prix.

4584 37" - Haut prix normal \$235.00 en solde à \$93.75		4240 36" - Haut. prix normal \$260.00 en solde à \$113.75	
4448 39" - Haut. prix normal \$260.00 en solde à \$113.75		4533 34" - Haut. prix normal \$265.00 en solde à \$117.75	

VANDRY INC

QUÉBEC
470 Boul. des Capucins
Tél.: 522-5656

Heures d'ouverture:
Lundi à Vendredi:
8.00 à 5.00 p.m.

CHICOUTIMI
637 Boul. Talbot
Tél.: 549-8761

Offrez-lui un merveilleux bouquet d'essences florales... Andrade de Lise Watier

Andrade, telle une brise légère par un bel après-midi d'été, la douce senteur des premières fleurs printanières, la chaleureuse caresse d'une main aimante, Andrade, un bouquet de fraîcheur qui vous enveloppe discrètement, sensuellement!

Parfum 7 ml	16.00
Eau de parfum	10.00
Lotion pour les mains et le corps 227 ml	6.00
Poudre de bain 170 ml	9.00
Eau fraîche 114 ml	8.50
Savons, (2 pains) 130 gr.	7.00

Prime Lise Watier

Avec tout achat de 6.50 ou plus de produits Andrade, vous pourrez vous procurer pour seulement 6.00, une élégante pochette de voyage motels: elle contient: une eau de parfum 15 ml, un savon format de voyage, un tube de lotion pour les mains et le corps 40 ml, un lait de bain moussant 25.7 g.

Venez téléphonez 653-9331
Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy (216)
Utilisez votre carte-comptable Eaton.

EATON



la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

en bref

Hommage

La Chambre de commerce Donnacona-Cap-Santé a rendu hommage à trois organismes pour leur action communautaire dans le secteur centre de la région de Portneuf. Lors de la manifestation spéciale qui a marqué la fin de l'année d'activités de la locale de Donnacona, des plaques souvenir ont été remises au président du club Kiwanis de Portneuf, M. Gérard Martel, à celui du Richelieu-Donnacona, M. Claude Fournier et au Grand Chevalier du Conseil 2814 de Donnacona, M. Lucien Pelletier. Mentionnons que c'est la première fois qu'un tel hommage est rendu à des organismes pour signaler le travail accompli pour le mieux-être de l'ensemble de la communauté.

Diplômés en chômage

VICTORIAVILLE — Au 1er mai dernier, seulement deux des 30 finissants en techniques administratives au cégep de Victoriaville étaient assurés d'un emploi sur le marché du travail à la fin de leurs études. Contrairement aux années passées, l'offre dépasse la demande depuis 1978. Cette situation serait attribuable à la faiblesse de l'économie.

20,000 plants de reboisement

SEPT-ÎLES — Les marchands des Galeries montagnaises, en collaboration avec l'Association forestière Côte-Nord, les clubs 4H et le ministère des Terres et Forêts, participeront au mois de l'environnement en distribuant, les 31 mai et 1er juin, quelque 20,000 plants de reboisement. L'an dernier, environ 16,000 plants de résineux avaient ainsi été distribués à la population. Le succès est de nouveau à prévoir!

Poterie et céramique

SAINT-ROMUALD — De nombreuses personnes ayant suivi des cours à l'Atelier Pro-Arts, à Saint-Romuald, participent à une exposition qui débute aujourd'hui et se poursuivra jusqu'à dimanche le 13 mai, entre 13h et 22h. Il s'agit de la deuxième exposition annuelle présentée par cette école de poterie et céramique, dont les installations profitent également à de nombreux artisans déjà initiés.

Elections partielles

BAIE-SAINT-PAUL — Des élections avaient lieu à la ville de Baie-Saint-Paul, en raison de la démission d'un conseiller. Deux candidats se sont présentés pour combler ce poste à savoir M. Raymond Simard, un commerçant établi et un professeur attaché à la polyvalente Saint-Aubin, M. Marc-Eugène Tremblay. En dépit des attentes de plusieurs, c'est ce dernier qui a remporté l'élection avec une majorité de 25 pour 100 des voix. Notons que 25 pour 100 également de l'électorat s'est manifesté sur une possibilité de 2,410 électeurs. Selon les observateurs, l'élection de M. Tremblay complètera le conseil de ville en ce sens que celui-ci a une bonne expérience du syndicalisme.

Entente acceptée

PASPEBIAC — Le conseil d'administration du CLSC-Chaleurs a accepté à sa dernière réunion l'entente sur les services essentiels qui devront être maintenus lors d'éventuels arrêts de travail. Le syndicat des employés du CLSC-Chaleurs (CSN) et le conseil d'administration du CLSC ont convenu d'assurer les services essentiels suivants: a) aux soins courants: le syndicat assurera la présence d'une infirmière de 16h30 à 21h; b) aux soins à domicile: le syndicat fournira une auxiliaire familiale sur appel; c) clause supplémentaire: le syndicat pourra réévaluer les services ci-haut mentionnés en tout temps, pour les augmenter, si nécessaire.

Un surplus de \$102,180 à la ville de Lévis, pour 1978

par Gilles PEPIN
du bureau du Soleil

LEVIS — La ville de Lévis a enregistré un surplus budgétaire au montant de \$102,180 pour l'année 1978. C'est la cinquième année consécutive que cette administration municipale déclare un surplus, malgré le fait que le taux de la taxe foncière soit maintenu à \$1.22 par \$100 d'évaluation depuis trois ans.

Alors que le conseil municipal acceptait le rapport du comptable-vérificateur Denis Guay, hier, le maire Vincent Chagnon a affirmé que "la situation financière de la ville de Lévis est excessivement bonne".

En 1978, les revenus municipaux ont totalisé \$6,756,691, soit 382 pour 100 de plus que ce qui avait été prévu au budget. La somme des dépenses a atteint \$6,654,511, c'est-à-dire 280 pour 100 de plus que la prévision.

L'actif immobilisé de la ville se chiffrait par \$20,6 millions, au 31 décembre dernier, alors que la dette à long terme s'établissait à \$16,873,167. Cette dette représentait 13.16 pour 100 de l'évaluation imposable.

La population de Lévis a été établie à 19,453 à la fin de l'année. Cela comprenait 3,141 propriétaires et 3,135 locataires.

Le maire Chagnon, très heureux de la performance financière de sa corporation municipale, est quand même songeur quant à l'avenir que réserve la réforme gouvernementale concernant la fiscalité municipale. "J'espère que la population de Lévis ne sera pas trop pénalisée", a-t-il dit, en faisant allusion au fait que Lévis va perdre pas moins de \$2 millions avec le retrait de sa part dans le revenu de la taxe de vente.

Pour l'an prochain, aussi, la ville de Lévis sera dotée d'un nouveau rôle d'évaluation.



Un étudiant heureux

René Pelletier, de Saint-Adalbert et étudiant à l'école polyvalente de Lévis, a fièrement exhibé son billet gagnant, avant d'aller réclamer son prix de \$10,000 à Loto-Québec. "Je vais m'acheter une petite voiture et garder le reste de l'argent pour payer mes études", a-t-il déclaré sagement.

collaboration Studio Etchemin

PARIS

Nous,
on a choisi
l'Eurobalade
d'Air Canada.
Naturellement!

On y va ensemble?

L'Eurobalade d'Air Canada, avec les tarifs Noliprix*

départs	Paris aller-retour	Londres aller-retour
17 mai au 27 juin	\$ 424	\$ 394
28 juin au 4 août	494	444
5 août au 15 septembre	424	394
16 septembre au 12 décembre	374	344

Assurément les plus avantageux, ces tarifs Noliprix vous permettent:

- de voyager en gros porteur, avec le cinéma et la musique.
- d'effectuer l'aller et le retour sur un vol régulier, en classe économique.
- de choisir votre date de départ et de retour et surtout, d'être rassurés quant à la régularité des vols.

*Vol quotidien, départ de Mirabel; réservation au moins 30 jours à l'avance; nombre de sièges limité; taxe de transport aérien en sus.

Choisissez: hôtel, auto ou Eurailpass?

De notre gamme complète d'arrangements terrestres, voici 3 produits-vacances à prix très abordables.

Chambres d'hôtel à Paris à compter de \$21
• avec bain, petit déjeuner compris, par personne, par nuit, deux personnes par chambre.

Location d'auto à compter de \$167
• 7 jours, kilométrage illimité.

Eurailpass pour \$228
• 15 jours, voyage en wagons de 1ère, possibilité de visiter 15 pays d'Europe.

Des circuits de vacances économiques et inoubliables

Circuit-spectacles à Paris à compter de \$160

• Prix par personne, deux personnes par chambre; 7 nuits; petit déjeuner; deux spectacles dont les Folies Bergères; réductions dans de nombreux établissements. IT9AC IFRSH5.

Circuit hôtel-voiture en France à compter de \$268

• Prix par personne, deux personnes par chambre; 7 nuits dans des hôtels Holiday Inn; petit déjeuner; Renault 4 pendant 7 jours, kilométrage illimité. IT9AC IFRHH1.

De pareils circuits existent également en Angleterre.

Les prix ci-haut mentionnés sont sujets à changement sans préavis. Pour obtenir tous les renseignements concernant les conditions se rattachant aux tarifs aériens et à l'ensemble de nos circuits de vacances disponibles, complets ou partiels, communiquez avec votre agent de voyage ou Air Canada.

Detenteur d'un permis du Québec.

On y va ensemble



AIR CANADA

Réunion des familles Piché, à Cap-Santé

par Gérard ROCHETTE
(collaboration spéciale)

CAP-SANTÉ — Les familles Piché se rassembleront à Cap-Santé, dans le comté de

Portneuf, l'été prochain. Plus de 1,000 invitations ont été lancées aux membres de ces familles à travers le Québec, le Canada et les États-Unis.

Déjà plusieurs Piché ont

confirmé leur venue dans la région de Portneuf, ce qui ne manque pas d'encourager les deux responsables de ce rassemblement, MM. Daniel Piché et Jean-Yves Piché-Robert.

Ceux-ci ont choisi la journée du 4 août 1979 comme celle qui sera réservée à tous les membres des familles Piché. Sans être incluse dans le cadre du programme des fêtes du tricentenaire de Cap-Santé, cette journée coïncide avec la fin des activités de cette manifestation qui se dérouleront du 25 juillet au 5 août prochain.

A l'occasion de ce rassemblement des familles Piché, un programme spécial a été mis sur pied. Même si la journée des Piché se terminera à 17h, les dispositions seront prises pour inciter les membres de ces familles à demeurer pour les dernières activités du tricentenaire.

L'un des responsables de ce regroupement, M. Daniel Piché, vice-président de la firme Richard Piché Inc., a dit espérer que tous les descendants de Pierre Piché de Saint-Georges de Faye-la-Vineuse, évêché de Poitiers, France, se feront un devoir d'assister à cette manifestation familiale.

Déjà des contacts ont été établis avec des Piché demeurant au Minnesota où ils ont immigré depuis plusieurs années. Ces derniers ont assuré leur présence au rassemblement du 4 août prochain dans la région de Portneuf.

Ces contacts par courrier ayant été réalisés par l'entremise de l'annuaire téléphonique, on lance un appel à tous les Piché qui n'ont pu être rejoints par ce moyen, telles les filles au nom de famille Piché qui sont mariées, de communiquer avec M. Daniel Piché au numéro 184, route 138, Cap-Santé, Qué. G0A 1L0 ou par téléphone à 418-285-1811 le jour, 418-285-0773 le soir.

C'est une invitation aux descendants de Georges Piché (Piché) dont le rassemblement des familles ne manquera de rehausser les fêtes du tricentenaire de Cap-Santé.

ville de SAINTE-FOY

SOUSSIONS VENTE DE TERRAIN COMMERCIAL

Des soumissions seront reçues au bureau du greffier de la Ville de Sainte-Foy, jusqu'à 15:00 heures (H.A.E.), le vendredi 8 juin 1979, pour la vente des lots vacants DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-QUATORZE-TROIS (288-14-3), DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-QUATRE-UN (288-14-1), DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-QUINZE-UN (288-15-1), DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-VINGT-TROIS (288-23) et DEUX CENT QUATRE-VINGT-HUIT-VINGT-QUATRE (288-24) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Foy, Ville de Sainte-Foy, division d'enregistrement de Québec, d'une superficie totale de trois cent cinquante-deux mille deux cent cinquante pieds carrés et dix-huit centièmes (352,250.18 pi. ca.), mesure anglaise.

Le soumissionnaire s'engage à respecter le zonage "CC-18" actuellement en vigueur pour ces lots et la Ville se réserve le droit de négocier les modalités d'implantation et de design du projet.

La soumission peut porter sur la totalité ou sur une partie des lots énumérés ci-dessus; la soumission portant sur une partie de ces lots doit cependant impliquer une superficie minimale de quatre-vingt-cinq mille pieds carrés (35,000 pi. ca.). La Ville se réserve le droit de négocier la forme et la dimension de cette partie des lots et se réserve également le droit de refuser toute demande de resubdivision de cette partie des lots. Le soumissionnaire doit indiquer la nature et l'évaluation du projet qu'il s'engage à réaliser ainsi que le délai de réalisation.

Le soumissionnaire devra consentir gratuitement et à demande une servitude réelle permanente pour la construction et l'utilisation d'un trottoir d'une largeur de quinze pieds (15') dans la marge de recul des lots 288-15-1 et 288-14-1, sur les côtés est de la rue Lavigerie et sud du boulevard Hochelaga; la construction, l'aménagement et l'entretien de ce trottoir seront aux frais de la Ville.

Le soumissionnaire s'engage à respecter un accès commun unique pour tous les lots énumérés ci-dessus, tant à la rue Lavigerie qu'au boulevard Hochelaga.

Le lot 288-15-1 est affecté jusqu'au 31 août 1979 à des fins de stationnement pour véhicules-automobiles. Les lots 288-14-3, 288-14-1 et 288-24 sont la propriété de la Ville de Sainte-Foy et les lots 288-15-1 et 288-23 sont la propriété de Commission scolaire régionale de Tilly.

La mise à prix initiale est de SIX DOLLARS (\$6) le pied carré. Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé à l'ordre de Ville de Sainte-Foy, au montant minimal de DIX POUR CENT (10%) de la soumission.

Les soumissions devront être placées dans des enveloppes spéciales fournies à cette fin et porter une inscription indiquant l'objet de la soumission ainsi que le nom du soumissionnaire. Les soumissions seront ouvertes publiquement le mercredi 8 juin 1979 en la salle du conseil municipal de l'édifice Place de Ville, 1,000, Route de l'Eglise, Sainte-Foy, à 15:30 heures (H.A.E.), en présence des intéressés.

Les enveloppes de soumissions et les renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en s'adressant au Service de l'Urbanisme de la Ville de Sainte-Foy, 1,000, Route de l'Eglise, Sainte-Foy, au numéro de téléphone (418)657-4068, durant les heures habituelles de bureau.

Le conseil de ville ne s'engage à accepter ni la plus haute ni aucune des soumissions.

FAIT et DONNE à Sainte-Foy, ce 4e jour du mois de mai 1979.

Le greffier adjoint de la Ville
René Dampousse

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur

Début du processus de négociation au sujet des limites de la zone agricole permanente

La Commission de protection du territoire agricole du Québec vient d'expédier des avis de négociation de la zone agricole permanente à 15 corporations municipales de la région métropolitaine de Québec.

Il s'agit des corporations municipales de Québec, Sainte-Foy, l'Ancienne-Lorette, Beauport, Charlesbourg, Lauson, Lévis, Charny, Saint-Augustin-de-Desmaures, Saint-Joseph de la Pointe-de-Lévy, Saint-Louis de Pintendre, Saint-David de l'Auberivière, Sainte-Hélène de Breakville, Saint-Jean Chrysostome et Saint-Romuald d'Etchemin.

L'émission de cet avis met en branle le processus de négociation prévu à l'article 47 de la loi sur la protection du territoire agricole.

Aux termes de cette législation, une corporation municipale doit s'entendre avec la commission sur les limites de la zone agricole permanente au cours d'une période de 180 jours suivant l'émission de l'avis. Pendant ce délai, la municipalité doit convoquer une assemblée publique pour entendre les représentations des intéressés.

Le déroulement de cette procédure fixée par la loi 90 ne posera

vraisemblablement pas de problème dans le cas de cinq municipalités, puisque celles-ci n'ont à toutes fins utiles pas de "zone verte". Ce sont Loretteville, Saint-Félix de Cap-Rouge, Saint-Jean de Boischatel, Vanier et Sillery. Celles-ci ont reçu un avis de la commission fin mars début avril.

Les discussions risquent d'être un peu plus sérieuses dans le cas des dix autres municipalités de la région, notamment les villes de la Communauté urbaine de Québec, soit, y compris Québec, Sainte-Foy, l'Ancienne-Lorette, Beauport, Charlesbourg et Saint-Augustin. Au moins 500 producteurs agricoles oeuvrent dans les limites de ces municipalités.

Dans les cas des municipalités de la Rive-Sud, les affaires suivront leur cours.

De l'avis du président de la commission, Pierre-Luc Blain, la "zone blanche", c'est-à-dire le territoire où il sera possible notamment de construire sans nuire à l'agriculture, représente en superficie le même espace qui est occupé actuellement par des résidences ou autres.

En d'autres termes, la zone qui fait

actuellement l'objet d'une exploitation autre que celle de l'agriculture pourra être éventuellement doublée.

Déplacements

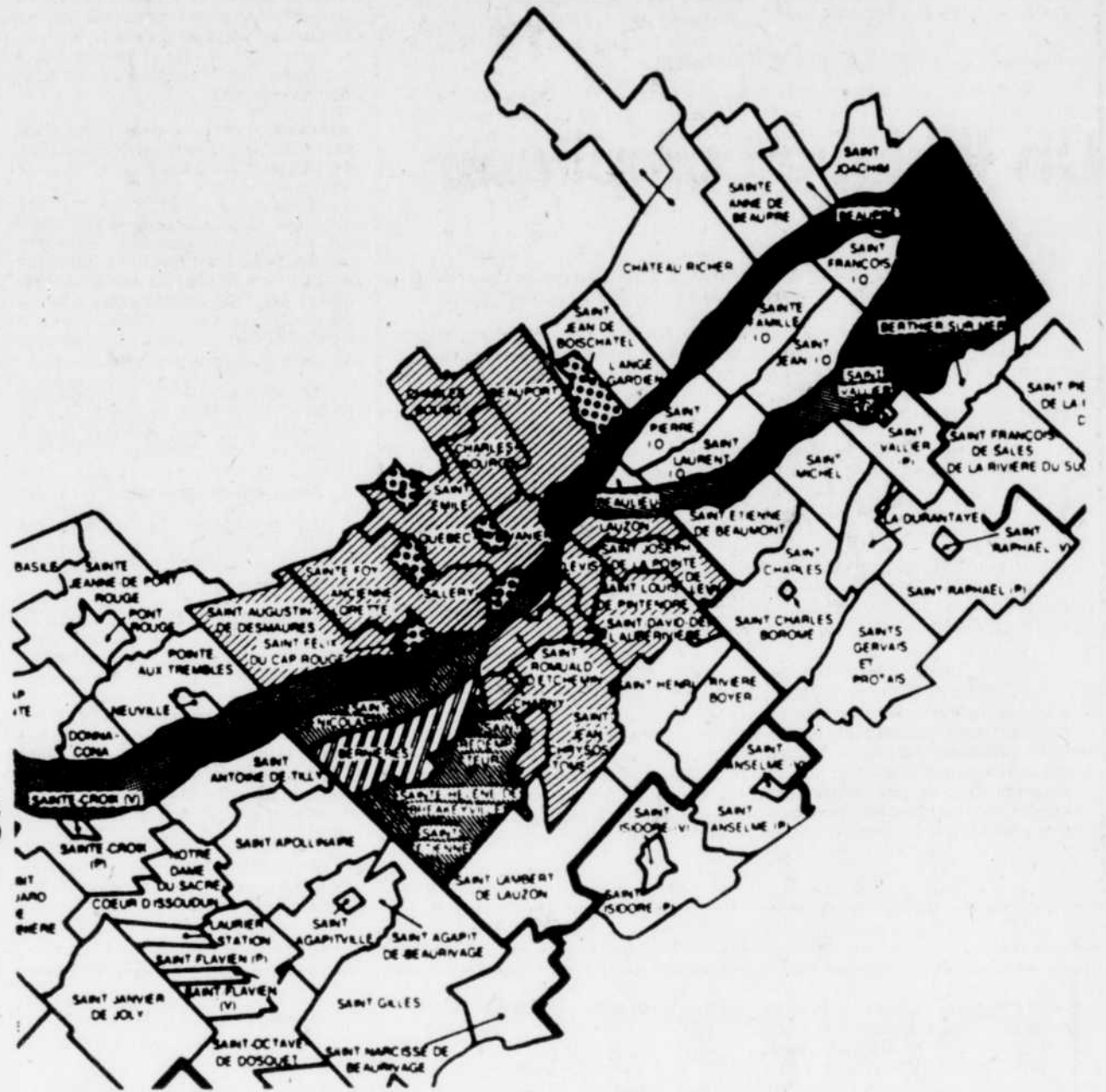
D'une façon générale, il n'y a pas lieu d'assister à des vagues de spéculation des terrains à construire parce qu'il restera des dizaines de milliers d'acres disponibles.

Toutefois, a indiqué Lauréan Tardif, commissaire, il est évident que les bonnes terres du Richelieu, par exemple, devront être laissées à l'agriculture. Les terres cultivables demeureront destinées à des fins agricoles et celles qui ne s'y prêtent pas seront destinées à d'autres fins.

D'une façon générale, il restera amplement de territoire à construire dans un rayon de 30 milles alentour des grandes villes québécoises. Tout au plus, la désignation de la zone verte permanente créera des déplacements de population.

Dans la région de Québec, il y a au total 24 municipalités qui ont reçu des avis de négociation, soit, outre celles déjà mentionnées, Bernières, Saint-Nicolas, Saint-Rédempteur et Saint-Etienne.

RÉGION DE QUÉBEC



/// Avis émis le 8 mai 79

■ Avis émis le 22 mars 79

— Avis émis le 5 avril 79

||| Avis émis le 8 février 79

Commission de protection du territoire agricole du Québec

Cette carte, diffusée par la Commission de protection du territoire agricole, indique l'état du déroulement des opérations en vue de la désignation de la zone verte permanente dans la région.

A Saint-Jean-Chrysostome, trois conseillers sur 6 ont été élus comme indépendants

par Gilles PEPIN

SAINTE-JEAN-CHRYSOSTOME — En dépit d'une faible participation des contribuables de Saint-Jean-Chrysostome (à peine 30 pour 100) à l'élection d'un conseiller municipal, dimanche dernier, celle-ci n'aura pas été sans laisser certaines séquelles.

Le candidat indépendant Jean-Marc Samson, qui a été élu dimanche dernier, avec une majorité de 299 voix, n'était pas tout à fait le préféré du maire Arthur Roberge. Celui-ci, au cours de la brève campagne électorale, avait officiellement donné son appui à l'autre candidat, Paul Ouellet, après que les conseillers Carole Plante et Gilles Thibault eurent fait de même à l'endroit de Jean-Marc Samson.

Le sujet n'a pas manqué de soulever une petite discussion au conseil municipal, lundi soir dernier. Mme Plante a soulevé une question de privilège, en disant qu'elle s'était sentie attaquée par un écrit du maire, la semaine dernière. Le maire Roberge a expliqué qu'il avait appuyé celui qu'il connaissait.

Pour l'instant, il en résulte que trois des six conseillers municipaux à Saint-Jean-Chrysostome ont été élus

comme indépendants, soit deux en nombre (Plante et Thibault) et M. Samson, dimanche dernier. Les trois autres conseillers faisaient partie de l'équipe du maire, quand ils ont été élus, l'automne dernier. Il y avait une quatrième personne dans cette équipe, le conseiller L.-P. Goulet, qui a été démis de ses fonctions le 5 mars dernier pour avoir été absent des séances du conseil pendant au moins 3 mois. C'est celui-ci que M. Samson a remplacé, au siège numéro 3.

Le maire Roberge a précisé, lundi soir, que son appui à l'égard d'un candidat avait pour seul but de favoriser une bonne administration municipale. Il voulait ainsi éviter de se trouver fréquemment dans une position où le vote du maire était nécessaire.

M. Roberge a cependant accepté très bien le résultat du scrutin. Depuis novembre dernier, a-t-il dit, tous les membres du conseil ont collaboré pour la bonne administration de la ville: "J'espère beaucoup que ça va continuer."

Rien n'empêche qu'à Saint-Jean-Chrysostome, les élections municipales prennent une saveur particulière. Les gens n'oublient pas immédiatement tout ce qui s'est dit pendant une

campagne électorale. Ils étaient environ 150 à l'assemblée du conseil, lundi soir, et ils ont applaudi quand Mme Plante a fait une mise au point en rappelant sa participation.

Il est bien certain que beaucoup de citoyens vont assister aux réunions futures des édiles, ne serait-ce que pour surveiller l'éventuel vote prépondérant.

Peu de contribuables de la municipalité de Saint-Jean-Chrysostome ont répondu à l'invitation de se rendre aux urnes, dimanche dernier, pour élire un conseiller municipal.

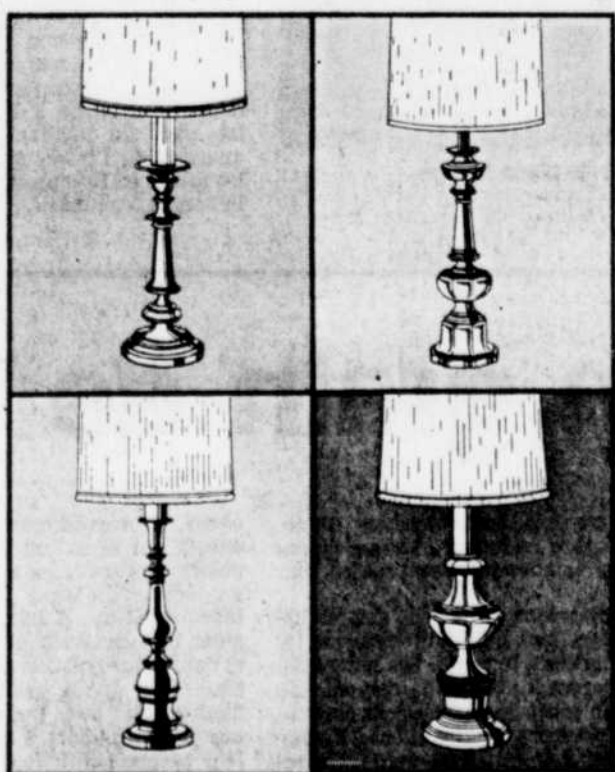
M. Jean-Marc Samson, qui a fait campagne comme candidat indépendant, a été élu en obtenant 653 voix, tandis que son adversaire, M. Paul Ouellet, en a eu 354. La majorité accordée à M. Samson est donc de 299 voix.

M. Samson a été assermenté hier soir, par le président du scrutin, M. Cajetan Alain.

SOLDE DE LAMPES

ILLUMINEZ VOTRE AMBIANCE AVEC DES LAMPES À RABAIS

Voici le meilleur moment pour acheter la lampe que vous désirez. Nous vous offrons un choix de quatre lampes, finies laiton, à triple allumage pour régler l'intensité de la lumière, avec abat-jour de tissu sur vinyle. C'est l'occasion rêvée de faire preuve de bon goût, à bas prix.



4584
37" - Haut.
prix normal
\$235.00
en solde à
\$93.75

4240
36" - Haut.
prix normal
\$260.00
en solde à
\$113.75

4448
39" - Haut.
prix normal
\$260.00
en solde à
\$113.75

4533
34" - Haut.
prix normal
\$265.00
en solde à
\$117.75

VANDRY INC

QUÉBEC
470 Boul. des Capucins
Tél.: 522-5656

Heures d'ouverture:
Lundi à Vendredi:
8.00 à 5.00 p.m.

CHICOUTIMI
637 Boul. Talbot
Tél.: 549-8761

Offrez-lui un merveilleux bouquet d'essences florales... Andrade de Lise Watier

Andrade, telle une brise légère par un bel après-midi d'été, la douce senteur des premières fleurs printanières, la chaleureuse caresse d'une main aimante, Andrade, un bouquet de fraîcheur qui vous enveloppe discrètement, sensuellement!

Parfum 7 ml	16.00
Eau de parfum	10.00
Lotion pour les mains et le corps 227 ml	6.00
Poudre de bain 170 ml	9.00
Eau fraîche 114 ml	8.50
Savons, (2 pains) 130 gr.	7.00

Prime Lise Watier

Avec tout achat de 6.50 ou plus de produits Andrade, vous pourrez vous procurer pour seulement 6.00, une élégante pochette de voyage matelassée contenant: une eau de parfum 15 ml, un savon format de voyage, un tube de lotion pour les mains et le corps 40 ml, un lait de bain moussant 25.7 g.



EATON

Andrade
pour les mains et le corp
LISE WATIER
hand and body lotion

Andrade
lait de bain moussant
LISE WATIER
foamy milk bath

Venez téléphoner 653-9331
Eaton, Place Ste-Foy, Ste-Foy (216)
Utilisez votre carte-comptable Eaton.